

---

# Livret des études

## Licence Mention Musicologie 3<sup>e</sup> année

---



**Groupe Arts**

Année universitaire 2016-2017  
Responsable de formation et de  
diplôme : Denis Huneau

# SOMMAIRE

---

<b>INFORMATIONS GENERALES .....</b>	<b>3</b>
<b>INFORMATIONS RELATIVES AUX LICENCES .....</b>	<b>6</b>
<b>ORGANISATION DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE .....</b>	<b>10</b>
<b>CALENDRIER UNIVERSITAIRE.....</b>	<b>13</b>
<b>SEMESTRE 5 .....</b>	<b>15</b>
<b>PRESENTATION GENERALE DES PARCOURS SEMESTRE 5 .....</b>	<b>24</b>
<b>SEMESTRE 6 .....</b>	<b>45</b>
<b>PRESENTATION GENERALE DES PARCOURS SEMESTRE 6 .....</b>	<b>53</b>

## INFORMATIONS GENERALES

---

L'Université Catholique de l'Ouest est dirigée par **le Recteur Monsieur Dominique VERMERSCH**, assisté par Messieurs Laurent PERIDY et Olivier LE BERRE, vice-recteurs.

La Faculté des Humanités est l'une des 5 Facultés de l'Université Catholique de l'Ouest. Elle est dirigée par Yannick LE BOULICAULT (doyen), assisté de Pierre BOUILLON (Secrétaire Général de Faculté), Daniel LÉVEQUE (vice-doyen chargé de la recherche et de l'innovation), et Sophie ROCH-VERAS (vice-doyenne chargée de la formation)

Depuis septembre 2014, la Faculté des Humanités de l'Université Catholique de l'Ouest se déploie sur cinq campus (Angers, Arradon, Guingamp, Laval, Papeete). Pour le campus d'Angers, la Faculté des Humanités correspond à la fusion de trois instituts, à savoir : l'IPLV, l'IALH et les formations en sciences de l'information et de la communication de l'ISCEA. En s'appuyant sur l'expertise professionnelle et l'héritage académique de ces trois Instituts, la Faculté des Humanités regroupe les formations d'arts plastiques, histoire, histoire de l'art, information-communication, langues, lettres et musique et musicologie afin d'ouvrir à l'interdisciplinarité, renforcer les dispositifs d'accompagnement de l'étudiant et mettre en œuvre des formations de qualité, reconnues par l'insertion professionnelle d'un important réseau d'anciens étudiants. Elle constitue la seule Faculté des Humanités sur le territoire national.

Elle propose des formations en licence et master :

- Licence d'Arts plastiques
- Licence d'Histoire de l'art
- Licence d'Histoire
- Licence de Lettres modernes
- Licence de Musique et Musicologie
- Licence d'Information-Communication
- Licence de LEA
- Licence de LLCE
- Master de Management des arts et de la culture
- Master d'Histoire, spécialité conflictualité et médiation
- Master LACISE
- Master LARISP
- Master FLE
- Master Traduction
- Master Titre RNCP Import-Export
- Master Communication publique
- Master Information-Communication

Chaque formation est placée sous la responsabilité d'un ou plusieurs enseignant(s).

<b>Formation de licence</b>	<b>Responsable(s)</b>
Licence d'Arts plastiques	Anne VINCENT
Licence d'Histoire de l'art	Pour l'ensemble du premier semestre, la responsabilité du diplôme est assurée par Marion DUQUERROY. Deuxième semestre : Nathalie LE LUEL. Responsabilité des études : L1, Maï LE GALLIC, L2 ou et L3, Marion DUQUERROY.
Licence d'Histoire Ø Responsable de Diplôme Ø Responsable de formation 1 <sup>ère</sup> année Ø Responsable de formation 2 <sup>ème</sup> année Ø Responsable de formation 3 <sup>ème</sup> année	Mathieu DUBOIS Thomas LANDEMAINE Emerik FLAMMENT Guy JAROUSSEAU
Licence de Lettres modernes	Anne PROUTEAU
Licence de Musicologie	Denis HUNEAU et Anne-Zoé RILLON-MARNE (année de L2)
Licence d'Information-Communication Ø Responsable de Diplôme Ø Responsable de formation 1 <sup>ère</sup> année Ø Responsable de formation 2 <sup>ème</sup> année Ø Responsable de formation 3 <sup>ème</sup> année	Magali PRODHOMME Thomas HOANG François FAYET Stéphane BLOCQUAUX
Licence de LEA Ø Responsable de Diplôme Ø Responsable de formation 1 <sup>ère</sup> année Ø Responsable de formation 2 <sup>ème</sup> année Ø Responsable de formation 3 <sup>ème</sup> année	Béatrice BOUVIER-LAFFITTE Marc MICHAUD Tanya WILLOTTE Anita LE COUEDIC
Licence de LLCE Ø Responsable de Diplôme Ø Responsable de formation 1 <sup>ère</sup> année Ø Responsable de formation 2 <sup>ème</sup> année Ø Responsable de formation 3 <sup>ème</sup> année	Yannick LE BOULICAUT Nora CARIOU Sylvie SHORT Hélène FAVREAU

<b>Formation de master</b>	<b>Responsable(s)</b>
Master de Management des arts et de la culture Ø Responsable de Diplôme Ø Responsable de formation 1 <sup>ère</sup> année Ø Responsable de formation 2 <sup>ème</sup> année	Patrick BARBIER Pierre GUEYDIER Catherine DELMAS
Master d'Histoire, spécialité conflictualité et médiation	Anne ROLLAND
Master LACISE Ø Responsable de Diplôme Ø Responsable de Formation	Gwénola SEBAUX Anne-Sophie ARRAITZ
Master LARISP Ø Responsable de Diplôme Ø Responsable de Formation	Gwénola SEBAUX Léo GABILLARD
Master FLE Ø Responsable de Diplôme Ø Responsable de formation 1 <sup>ère</sup> année Ø Responsable de formation 2 <sup>ème</sup> année	Anne PAUZET Florence PLESSIS Marie-Noëlle COCTON
Master Traduction Ø Responsable de Diplôme Ø Responsable de formation 1 <sup>ère</sup> année Ø Responsable de formation 2 <sup>ème</sup> année	David STAQUET Anita LE COUEDIC David STAQUET
Master Titre RNCP Import-Export	Anne-Sophie ARRAITZ
Master Communication publique	Amina LASFAR
Master Information-Communication	Mohand RENAI

Pour toute question (cours, orientation, parcours, examens, méthodologie...), l'étudiant s'adresse **prioritairement** au responsable du diplôme et de formation en Musique et Musicologie, Monsieur Denis HUNEAU. Il rencontre, sur demande et rendez-vous, son responsable lors d'une permanence prévue à cet effet.

Toute demande de rendez-vous auprès du responsable, Monsieur Denis HUNEAU, est effectuée par l'étudiant à la fin d'un cours ou par mail (denis.huneau@uco.fr).

# INFORMATIONS RELATIVES AUX LICENCES

---

## **1 – Projet Professionnel de l'Etudiant**

L'UCO propose dans tous les instituts, un dispositif intitulé « Projet Professionnel de l'Etudiant » (PPE) destiné à nourrir la réflexion de l'étudiant en licence sur les possibilités qui s'offrent à lui en termes professionnels, s'il ne s'est pas d'ores et déjà inscrit dans un parcours « Métiers de l'Enseignement ». L'objectif est de mettre en œuvre une dynamique, de donner une méthode permettant de rendre l'étudiant acteur de son orientation dans ses choix à venir.

Ce dispositif est mis en place par des enseignants des instituts et des conseillers d'orientation du SOI. Cet enseignement en licence 1<sup>ère</sup> année se déroule sur l'ensemble des deux semestres.

Le PPE (Projet Professionnel de l'Etudiant) est validé au 2<sup>ème</sup> semestre dans tous les parcours excepté les parcours « Métiers de l'Enseignement ».

## **2 – Examens**

### **Les règles de validation et de compensation**

Les enseignements de L1 sont validés par un contrôle continu qui peut prendre un certain nombre de formes selon le cours : évaluations en cours et/ou évaluations hors cours, ou encore dossier. Une absence à l'une des épreuves au sein d'une unité d'enseignement d'une session entraîne l'impossibilité d'obtenir l'UE associée et donc la validation du semestre et la délivrance éventuelle du diplôme à cette session.

Au **sein de chaque UE**, la compensation entre les notes obtenues aux différents éléments constitutifs de l'UE s'effectue sans note éliminatoire (sous réserve que l'ensemble des épreuves ait été subi). Toute UE où la moyenne (10/20) est obtenue est définitivement acquise.

Il y a une **compensation des UE à l'intérieur du semestre** si la moyenne au semestre est supérieure à 10/20. Les UE sont alors obtenues par compensation avec le nombre de crédits qui leur est associé. L'obtention de la moyenne générale pour les UE d'un même semestre implique, par compensation le cas échéant, l'acquisition définitive de toutes les UE de ce semestre. Toute UE obtenue, soit directement soit par compensation, est définitivement acquise avec les crédits qui s'y rapportent.

La compensation **s'effectue également par compensation annuelle**, les semestres d'une même année pouvant être validés dans leur totalité si la moyenne des deux atteint 10/20.

Dans le cas où le semestre n'est pas validé, toute UE non obtenue en première session doit être représentée obligatoirement en seconde session dans les disciplines dont la

note est inférieure à 10/20. Les notes de seconde session remplacent obligatoirement les notes de première session.

Toute UE non obtenue à l'issue de la seconde session, soit directement, soit par compensation, et qui implique l'absence de validation d'un semestre doit être représentée intégralement au cours de l'année universitaire suivante dans le cadre des modalités ci-après définies relatives à la gestion des semestres en retard.

### **La gestion des semestres de retard**

L'inscription universitaire annuelle peut être autorisée pour tout étudiant à qui ne manque que la validation d'un seul semestre de son cursus. La poursuite des études dans un nouveau semestre de l'année universitaire sera soumise à la vérification préalable du nombre de crédits acquis.

Dans l'hypothèse où un étudiant, en semestre 3 ou 5 du cursus, comptabiliserait à l'issue des sessions d'examen correspondantes, deux semestres de retard, il appartient au jury semestriel concerné, d'autoriser ou non, par décision expresse, l'inscription pédagogique au semestre 4 ou 6.

Il reviendra aux jurys des semestres considérés de subordonner leur validation à la vérification préalable de l'obtention minimale de l'un des deux semestres manquants, à l'issue de la deuxième session.

Si l'étudiant ne valide aucun des deux semestres qui lui manquent, il ne peut prétendre faire valider le semestre "suspendu", mais en conserve néanmoins l'éventuel bénéfice.

Au cours de l'année universitaire suivante, qui du fait de l'absence de validation de ces deux semestres sera celle d'un redoublement, l'obtention d'au moins un semestre, générera *de facto* la possible validation par le jury du semestre dit "suspendu".

Dans cette situation, compte tenu de son statut de redoublant, l'étudiant ne pourra pas s'engager dans le parcours de l'année universitaire suivante avant le terme de l'année en cours : il devra achever son année universitaire pour obtenir le deuxième semestre de l'année dont l'absence a conduit au redoublement afin d'utiliser pleinement cette année à l'acquisition totale du retard précédemment accumulé.

A l'issue de cette année supplémentaire d'études et en l'absence d'acquisition de ce semestre, l'inscription dans l'année supérieure du cursus sera à nouveau possible.

## **La composition du jury de licence Musique et Musicologie**

Le jury de licence musique est arrêté par le Recteur d'Académie selon les modalités suivantes :

Pour chaque mention et année de formation, un jury rectoral annuel est composé d'un Président et d'un vice président (enseignant - chercheur d'une Université : professeur des Universités ou maître de conférences) et de l'ensemble des membres de jurys nommés sur chaque unité d'enseignement constitutive des semestres.

Ce jury valide définitivement l'année universitaire au vu des résultats de chaque semestre, examine les situations particulières qui lui sont soumises et arrête s'il y a lieu des dispositions spécifiques pouvant conduire à la validation des études liées à ces situations.

Il prononce l'acquisition du diplôme correspondant à l'année de formation considérée.

Le jury rectoral annuel par année de formation se décompose en jurys semestriels ou annuels placés sous l'autorité du Président et vice-président, obligatoirement membres de ces jurys intermédiaires, et réunissant les membres et eux seuls, nommés pour le dit semestre pour assurer les contrôles, des épreuves des unités d'enseignement constitutives. Ces jurys sont chargés de l'examen des résultats des étudiants en vue de la validation des unités d'enseignement et/ou de l'ensemble de celles-ci, soit directement, soit par compensation ; ils examinent s'il y a lieu les situations des candidats « en gestion de semestres en retard » notamment pour suspendre leur validation ou prononcer celle-ci.

La composition des jurys, tant annuelle que semestrielle comporte une représentation majoritaire des enseignants membres du Secteur public.

## **Les conditions de délivrance de la licence et des mentions**

Pour obtenir la Licence, l'étudiant doit avoir obtenu les 180 crédits correspondant aux semestres S1 à S6.

Pour l'attribution d'une mention au diplôme, le calcul de la moyenne se fait sur les deux derniers semestres S5 et S6 de la troisième année de licence.

Il n'y a pas de mention si la moyenne générale est inférieure à 12/20.

La mention est :

**Assez bien de 12,00 à 13,99**

**Bien de 14,00 à 15,99**

**Très bien à partir de 16,00.**



## **La délivrance des diplômes intermédiaires**

Le libellé du DEUG est celui correspondant à la dénomination de la mention de la licence. Pour l'obtention du DEUG, l'étudiant doit avoir 120 crédits aux semestres S1 à S4. La mention au diplôme de DEUG est calculée sur les deux derniers semestres S3 et S4. Il n'y a pas de mention si la moyenne générale de L2 est inférieure à 12/20. Les étudiants qui ont validé 120 crédits sur les quatre premiers semestres se voient attribuer le DEUG de la mention de Licence pour laquelle ils ont pris une inscription. La mention est :

**Assez bien de 12,00 à 13,99**

**Bien de 14,00 à 15,99**

**Très bien à partir de 16,00.**

## **Le supplément au diplôme**

Le supplément au diplôme comprend une description du parcours suivi par l'étudiant (UE et matières). En outre, sont précisés les enseignements suivis par l'étudiant en particulier : les langues, les outils informatiques tels que le C2i, les options spécifiques, les enseignements transversaux et la mobilité internationale (SUE).

## **Cas d'absence aux épreuves**

Chaque absence non justifiée à une épreuve de contrôle continu se traduit par une note de 0/20. Une justification (certificat médical, convocation administrative officielle, etc.) annulera cette épreuve pour l'étudiant qui ne pourra plus dès lors se reposer que sur la ou les évaluations restantes. Un étudiant ayant été absent à toutes les épreuves de contrôle continu d'un enseignement sans justification se verra ajourné à la première session et devra se présenter à la seconde session soumise aux règles de compensation habituelles.

## **Conditions particulières**

Des modalités particulières d'organisation des examens peuvent être mises en place pour les étudiants à régime d'études particuliers (sportif de haut niveau, salarié) ainsi que pour les étudiants présentant un handicap (selon les dispositions relatives aux candidats handicapés notamment en application du décret du 21 décembre 2005).

La demande accompagnée des pièces justificatives et d'un avis du Responsable Pédagogique de leur filière doit être formulée au Secrétariat Universitaire. Cette demande sera soumise à la validation du président de jury.

## ORGANISATION DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

---

Le calendrier universitaire est arrêté dans le courant de l'année précédente et diffusé à la rentrée universitaire.

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées au plus tard dans le mois qui suit la rentrée universitaire. Elles sont précisées dans ce livret dans chaque tableau de formation et après chaque présentation d'enseignement.

L'arrêté de nomination des jurys par niveau de formation est affiché pour communication de la composition des jurys aux étudiants préalablement au début des épreuves du premier semestre.

### PREVENTION DES FRAUDES – PLAGIAT

La procédure disciplinaire est régie par les dispositions du décret n°92-657 du 13 juillet 1992.

Relève de la procédure disciplinaire, tout étudiant de l'UCO lorsqu'il est auteur ou complice d'une fraude, tentative de fraude ou plagiat, ou à l'occasion de son inscription dans l'établissement.

**Définition fraude** : est considéré comme fraude, tout acte commis par un(e) étudiant(e), ou par toute personne qui en a été complice, qui peut avoir pour résultat la falsification de son évaluation ou de celle d'un(e) autre étudiant(e). Lors des examens, le responsable de la salle d'examen prend toutes mesures pour faire cesser la fraude ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des candidats concernés. Il récupère tous les éléments de preuve. Le surveillant dresse un procès-verbal contresigné par les autres surveillants, et par le ou les auteurs de la fraude ou de la tentative de fraude. En cas de refus de contresigner, mention est portée au procès-verbal.

**Définition plagiat** : le plagiat consiste à s'inspirer d'un modèle que l'on omet délibérément ou par négligence de désigner. Le plagiaire est celui qui s'approprie frauduleusement le style, les idées, ou les faits.

A la rentrée universitaire, puis lors du dépôt de son mémoire ou de tous travaux « lourds » (selon l'institut), l'étudiant s'engage, par écrit, au respect de non-plagiat (cf. annexe « Charte de non plagiat »).

En cas de plagiat, le responsable dresse un procès-verbal qui sera adressé à la section disciplinaire dont relève l'UCO.

L'outil EPHORUS est à la disposition des enseignants qui déposent le fichier à vérifier : .txt, .doc, .pdf. Ce logiciel compare le contenu en le croisant avec des recherches internet et des bases propres. Un rapport est renvoyé (sous 30min) à l'enseignant lui indiquant le pourcentage de texte plagié et en colorant en rouge les parties du texte qui lui semblent plagiées ; c'est à l'enseignant d'interpréter toutes ces données pour conclure ou non d'un plagiat.

## **PROCÉDURE DISCIPLINAIRE**

- Le SU adresse à l'autorité compétente la demande de saisie de la section disciplinaire accompagnée des pièces suivantes :

- . Nom et prénom de l'étudiant
- . Date et lieu de naissance
- . Adresse postale
- . PV de constat de fraude ou de plagiat
- . Si fraude, photocopie de la copie d'examen
- . Si plagiat, logiciel ayant permis de constater le plagiat
- . Tout élément de preuve.

Dans l'attente de la section disciplinaire, le jury délibère normalement sur les résultats du candidat. Aucun relevé de notes n'est délivré avant que la section disciplinaire ne se soit prononcée et que le jury de délibération ait eu lieu. Un courrier est adressé à l'étudiant, l'informant que la réglementation oblige l'établissement à attendre la saisie de la section disciplinaire dont il fait l'objet, pour lui communiquer ses résultats, et l'invitant à participer à la 2ème session. En cas de refus de bénéficier de la 2ème session, l'étudiant doit en informer le Secrétariat Universitaire par courrier.

En cas de 2ème session, l'étudiant est donc convoqué à l'épreuve concernée par la suspicion de fraude ou de plagiat et à toutes les épreuves inférieures à 10 dans les UE non acquises (pas de compensation du semestre).

La section disciplinaire se prononce sur les sanctions suivantes après avoir permis au candidat de présenter sa défense :

1/ l'avertissement

2/ le blâme

3/ l'exclusion temporaire ou définitive, éventuellement avec sursis, de l'Université ou de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Toute sanction précédente prononcée entraîne au minimum la nullité de l'épreuve pour l'intéressé et la section décide s'il y a lieu de prononcer la nullité du groupe d'épreuves ou l'ensemble de la session d'examens.

L'étudiant peut former un recours devant le CNESER dans les 2 mois de la notification de la décision. L'appel est suspensif sauf si la section disciplinaire a décidé que la sanction serait immédiatement exécutoire nonobstant appel.

La section disciplinaire peut ordonner l'affichage de ses décisions à l'intérieur de l'établissement mais sans mentionner le nom de la personne sanctionnée (sauf en cas d'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur). Cet affichage doit être fait de façon visible dans les instituts.

## **Conseil de régulation de l'UCO**

Concernant les présomptions de fraude à l'inscription et/ou la contestation des résultats, il est proposé de mettre en place par l'UCO un **Conseil de régulation** composé du Vice-recteur chargé de la vie académique, du Responsable du Secrétariat Universitaire, du Directeur d'institut, du Responsable Pédagogique du diplôme concerné (d'un représentant étudiant à la demande du Conseil) qui fournira un avis au Recteur de l'UCO. Le Conseil de régulation rend compte au Président de jury s'agissant d'une contestation des résultats.

## **Résultats et délivrance des diplômes**

La proclamation des résultats intervient à l'issue des délibérations des jurys par voie d'affichage. L'affichage des résultats concerne l'admission, ou l'ajournement à la seconde session ou définitif.

Les relevés de notes individuels sont ensuite envoyés par le Secrétariat Universitaire aux étudiants.

Dans tous les cas, la communication téléphonique des résultats est exclue.

Chaque étudiant a la possibilité de consulter ses copies selon les modalités clairement définies et affichées dans son institut.

Tout recours est à présenter par l'étudiant auprès du Président de jury, lequel en informe le Recteur de l'UCO et le Recteur d'Académie. Le Recteur de l'UCO saisit le conseil de régulation pour examen et avis.

La délivrance du diplôme national de licence, et de DEUG revêtu du visa du Recteur d'Académie, intervient dans un délai de six mois après la proclamation des résultats.

Les présentes dispositions sont applicables à tous les étudiants inscrits dans des formations relevant de la gestion des jurys rectoraux; elles ne sont pas applicables aux formations placées sous convention avec une Université, et qui sont régies par les dispositions définies après approbation des instances statutaires des établissements d'enseignement supérieur et dans le cadre des conventions conclues.

## CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2016-2017

### Premier Semestre

Lundi 5 septembre – 10 h 00	Rentrée des étudiants de Licence 1 – Amphi Bazin
Mardi 6 septembre – 13 h 30	Rentrée des étudiants de Licence 2 – Amphi Bazin
Lundi 12 septembre – 10 h 00	Rentrée des étudiants de Licence 3 – Amphi Bazin
Lundi 12 septembre	Rentrée des masters
Du 12 au 18 septembre	Inscription aux Ateliers Transversaux du premier semestre [tirage au sort 19 septembre]
Mercredi 21 septembre	De 18h à 19h, amphi Diès : « Conférence Bartok/Enesco » ; à partir de 20h, amphi Bazin, concert sur ces compositeurs.
Mardi 27 septembre	Début des cours des Ateliers Transversaux
Lundi 3 octobre - Après-midi	Rencontre au lycée Bergson avec la compositrice Chu Yi
Jeudi 6 octobre – Après-midi	Rentrée solennelle de l'UCO
Lundi 17 octobre au mercredi 19 octobre	Contrôles continus n° 1 en L1
Jeudi 20 et vendredi 21 octobre	Testez l'université
Du 27 octobre au 2 novembre inclus	Congés de Toussaint
Du 28 novembre au 4 décembre	Inscription aux Ateliers Transversaux du second semestre [tirage au sort 5 décembre]
Jeudi 8 décembre	Messe et fête de l'UCO : les cours vaquent à 18h
Jeudi 1 <sup>er</sup> , vendredi 2, vendredi 9, lundi 12, mardi 13, mercredi 14 décembre	Contrôles continus n° 2 en L1
Du 17 décembre au 2 janvier inclus	Congés de Noël
Mardi 3 et mercredi 4 janvier	Oraux et révisions
Du jeudi 5 au samedi 14 janvier	Examens de Licence 2 et 3

## CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2016-2017

### Second Semestre

Lundi 16 janvier	Rentrée du second semestre pour les L2 et L3
Samedi 28 janvier	Journée Portes ouvertes
Mardi 24 janvier	Début des cours des Ateliers transversaux
Mardi 7 et Mercredi 8 février	Journées professionnelles
Du 15 au 17 février	Contrôles continus n° 1 pour les L1
Du 18 au 25 février	Congés d'hiver ; MAIS début de stage pro pour les L2 (se poursuit la semaine suivante)
Du 27 février au 4 mars	Stages MEEF/Fape, L2 et L3
Samedi 4 mars	Journée Portes ouvertes
Vendredi 24 mars	Remise solennelle des diplômes
Du Samedi 8 au lundi 17 avril	Congés de printemps
25 et 26 avril, 2 et 3 mai	Contrôles continus n° 2 en L1
Jeudi 27 avril	Joutes interfacultés [les cours vaquent à partir de 12h30 et pour toute l'après-midi]
Vendredi 5 mai	Fin des cours + oraux L1
Samedi 6 mai	Session de remplacement L1
Du Mardi 9 au Samedi 20 mai	Examens semestre pairs L2 et L3 [jeudi 11 mai : début possible des stages L1]
Jeudi 25 mai à Dimanche 28 mai	Ascension et pont
Lundi 19 juin	Rattrapages ET/AT
Du Mardi 20 juin au Vendredi 30 juin inclus	Seconde session des semestres impairs et pairs en Licence

## SEMESTRE 5

---

## ORGANISATION GENERALE DU SEMESTRE 5

---

	Unité d'enseignement	Cours	T.D.	Contrôle des connaissances	Coef.
5UE1	Musique contemporaine	20		Écrit 4h / 2 <sup>e</sup> session écrit 4 h	2,5
	Rite et musique	20		Écrit 4h / 2 <sup>e</sup> session écrit 4 h	2,5
5UE2	Écriture		20	Écrit 4h/ 2 <sup>e</sup> session écrit 4h	3
	Formation musicale		12	Évaluations organisées par le CRR	1
	Clavier		12	Évaluations en cours et épreuve finale (oral)/ 2 <sup>e</sup> session oral	1
5UE3	Pratiques collectives		12	Évaluations en cours et épreuve finale (oral) / 2 <sup>e</sup> session oral	1
	Informatique musicale		12	Évaluations en cours et épreuve finale / 2 <sup>e</sup> session oral	1
	Chœur/Orchestre		18	Évaluations en cours	1
	Formation vocale		12	Évaluations en cours et épreuve finale (oral) / 2 <sup>e</sup> session oral	1
	Direction de chœur		12	Évaluations en cours	1
5UE4	1 <sup>ère</sup> Unité de parcours	24		Selon le parcours suivi	5
5UE5	2 <sup>nde</sup> Unité de parcours		36	Selon le parcours suivi	5
5UE6	Langue vivante		18	Évaluations en cours /2 <sup>e</sup> session oral	3
	Enseignement au choix : - Ens. transversal	18		Selon l'enseignement transversal	2
	- Approches disciplinaires		18	Dossier / 2 <sup>e</sup> session dossier	2



## Calendrier des examens

1<sup>re</sup> session : du 5 au 14 janvier 2017

2<sup>e</sup> session : du mardi 20 juin au vendredi 30 juin 2017

### Calendrier de remise des dossiers (avec émargement obligatoire)

- Dossiers fondés sur le contrôle continu : pas de calendrier spécifique
- Dossiers fondés sur un travail personnel hors cours et TD : 1<sup>re</sup> session : mercredi 14 décembre 2016 ; 2<sup>e</sup> session : lundi 19 juin 2017

### Modalités des examens

- Rappel : le semestre est acquis avec une note globale moyenne égale ou supérieure à 10.
- Si la moyenne de 10 n'est pas acquise en 1<sup>ère</sup> session, le candidat repasse en seconde session uniquement les épreuves où il n'a pas obtenu la moyenne dans les UE non acquises. Il garde le bénéfice des UE où il a obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10. Les notes obtenues en seconde session (dans les UE non acquises) annulent et remplacent les notes obtenues en 1<sup>ère</sup> session.
- Si, après la seconde session, la moyenne globale n'est pas acquise, l'étudiant est admis en semestre 3 s'il a acquis son semestre 2 ; il devra valider l'année universitaire suivante les UE non acquises dans leur intégralité, selon le nouveau programme établi.
- S'il n'a acquis ni son semestre 1 ni son semestre 2, il doit redoubler. Il garde le bénéfice de toutes les UE acquises, mais doit repasser l'intégralité des UE non acquises, quelles que soient les notes obtenues au sein de ces UE.

## Programme des Enseignements fondamentaux et méthodologiques

### Semestre 5

#### 5UE1

##### **Musique contemporaine**

Cours : 20h.00

Professeur : Florent CARON

Programme : la musique savante de 1945 à nos jours.

Approche des différents courants musicaux et plastiques de 1945 à nos jours, ainsi que des débats et enjeux esthétiques qui leur sont liés. Le post-sérialisme, l'école de New York et ses dérivés, les aventures sonores électroniques et informatiques, le postmodernisme ou le spectralisme sont les grands axes retenus pour ce cours, dans lequel les œuvres sont abordées en commentaire oral ou par l'analyse collective de partitions.

Bibliographie sélective :

ALBERA, Philippe, *Musiques en création*, Contrechamps, 1997.

<780.922 MUS>

**BARRAUD, Henry, *Pour comprendre les musiques d'aujourd'hui*, Seuil, 1990 (1968).**

BOSSEUR, Jean-Yves, *Vocabulaire de la musique contemporaine*, Minerve, 2013 (1996).

<780.14 BOS>

DELIEGE, Célestin, *Cinquante ans de création musicale, de Darmstadt à l'IRCAM*, Mardaga, 2003.

<780.904 5 DEL> Titre trouvé : *Cinquante ans de **modernité** musicale, de Darmstadt à l'IRCAM*

**GERVASONI, Pierre, *La musique contemporaine en 100 disques*, MF, 2007.**

VON DER WEID, Jean-Noël, *La musique du XXe siècle*, Hachette, 2005.

<780.904 VON>

Nous vous conseillons 3 CD en complément de ces documents :

LIGETI György, *Lux aeterna*, in *20 th century classics*, Deutsche Grammophon, n° 423 244-2.

<CD LIG kam>

**HERSANT Philippe, *Quatuor à cordes n°2*, MFA / ADDA, 581289 AD 184.**

**BOULEZ Pierre, *Trois sonates pour piano*, Astrée AUVIDIS, E 7716, AD 100.**

Validation : dissertation (Durée : 4h.00). 7 <sup>e</sup> session dissertation (Durée : 4h.00).
--

## **Rite et musique**

Cours : 20h.00

Professeur : Yves DEFRANCE

Programme : En guise d'introduction à l'ethnomusicologie, une confrontation avec les remises en question qu'impliquent certaines organisations musicales de par le monde. Il s'agira ici d'appréhender, d'interroger la musique par le biais d'autres paramètres d'analyse et d'autres clés d'écoute que ceux dont nous sommes culturellement imprégnés.

Validation : écrit (Durée : 4h.00). 2<sup>e</sup> session écrit (Durée : 4h.00).

## **5UE2**

### **Écriture**

T.D. : 20h.00

Professeur : Denis HUNEAU

Programme : notes étrangères harmoniques (pédale et retard).

Validation : épreuve écrite (Durée : 4h.00). 2<sup>e</sup> session : épreuve écrite (Durée : 4h.00)

### **Formation musicale**

T. D. : 12h.00

Professeurs du C.R.R.

Programme : formation adaptée selon le niveau acquis par l'étudiant.

Validation apparaissant sous la notion de dossier selon la situation de l'étudiant :

- 1) pas d'examen pour l'étudiant ayant acquis le Diplôme d'Études Musicales (d'un C.R.R. ou d'un C.R.D.) - Note acquise.
- 2) pas d'examen pour l'étudiant ayant acquis le Certificat d'Études Musicales en formation musicale - Note acquise.
- 3) Validations organisées par le C.R.R.

## **Clavier**

T.D. : 12h.00

Professeur : Philippe CHEVALIER

Programme :

- Notions d'harmonie au clavier (formules harmoniques, harmonisation d'une mélodie, réduction au clavier)
- Initiation à la basse chiffrée et aux systèmes de chiffrages des accords
- Concevoir un arrangement clavier pour accompagner une chanson - Validation : évaluations en cours et épreuve finale (oral). 2e session : oral.

Validation : évaluations en cours et épreuve finale (oral). 2<sup>e</sup> session, oral.

## **5UE3**

### **Pratiques collectives**

T.D. : 12h.00

Professeur : Jean-Yves CHEVALIER

Validation : évaluations en cours et épreuve finale (oral). 2<sup>e</sup> session : oral.

### **Informatique musicale**

T.D. : 12h.00

Professeur : Vincent DROUIN

Programme :

#### **Objectifs du cours et compétences attendues :**

L'objectif principal est de familiariser les étudiants au logiciel Pro Tools. Plus généralement, ce cours vise à sensibiliser les étudiants à notre environnement sonore.

A ce titre, l'étudiant sera amené à capter la matière sonore dans sa diversité et de le corriger, le modifier, le modeler.

#### **Contenu du cours :**

Ecoutes de sons bruts, de tableau, documentaire et fiction sonore

La prise de son (voix – ambiance – bruitage)

Pro Tools : Le montage – la structuration – le mixage

Exercice pratique de prise de son et de montage

Ecriture d'un scénario

Bibliographie (Conseil de lectures)

Chion (Michel), *Le son* 1998, Nathan-Université, coll. "Cinéma et image", Paris, 348 p., réédition Armand-Colin, 2005  
<778.534 4 CHI>

Szendy (Peter ), *Ecoute, une histoire de nos oreilles*, Editions minuit.  
<781.424 SZE>

Ecoutes

France Culture : Les pieds sur terre – Sur les docks

**Modalités de Validation :**

**L'évaluation est effectuée sur la base du principe de contrôle continu.**

1<sup>ère</sup> session : « Dossier » avec 3 notes principales

- Note de 40 % (travail de groupe 2/3)

. Prise de son

- Notes de 60% (travail de groupe 2/3)

. Réalisation d'un « objet » sonore (production)

. Scénario / Note d'intention (dossier écrit)

2<sup>ème</sup> session : Analyse sémiologique.

Validation : Dossier. 2<sup>e</sup> session : oral.

**Chœur/orchestre**

T.D. : 18h.00

Au choix :

**- Chœur de l'UCO**

Professeur : Pierre DI MEGLIO

**- Orchestre Universitaire**

Professeur : Olivier VILLERET

Validation : Dossier. 2<sup>e</sup> session : oral.

## **Formation vocale**

T. D. : 12h.00

Professeur : Muriel MARSCHAL

Programme : repérage des tessitures, prise de conscience de l'énergie diaphragmatique, de la phrase. Ce cours s'adresse plutôt à l'étudiant sans expérience vocale. Un étudiant ayant des acquis dans cette formation doit venir au 1<sup>er</sup> cours, obtenir une dispense d'assiduité et doit nécessairement valider l'épreuve en fin de semestre.

Validation : évaluations en cours et épreuve finale (oral). 2<sup>e</sup> session : oral.

## **Direction de chœur**

T.D. : 12h.00

Professeur : Pierre-Louis BONAMY

Programme : travail technique et musical en situation; gestique; technique de répétition adaptée à tous les publics; préparation à l'examen; culture choral et technique vocale adaptée au chœur. Cours mutualisé avec les L1 et L2.

Validation : Dossier. 2<sup>e</sup> session : oral.

## **5UE4 et 5UE5**

### **Première et seconde unités de parcours.**

Choix effectué depuis le semestre 4.

## 5UE6

### Langue vivante étrangère

T.D. : 18h.00

Professeurs : Dominic SAVAGE (anglais), coordination Faculté pour espagnol et allemand

Programme : Le cours d'anglais est spécifiquement dédié aux musiciens, par un enseignant à la fois bilingue, musicien, et traducteur dans le monde artistique.

Validation : dossier. 2<sup>e</sup> session : oral.

### Enseignement au choix :

#### ∅ Enseignement transversal

Cours : 18h.00

Professeur et programme : selon l'enseignement choisi dans une liste de cours proposés par l'ensemble des instituts de l'Université hors Faculté des Humanités. ATTENTION : seuls ceux qui n'ont pas cours de FM le mardi soir, par exemple s'ils sont dans un niveau assez élevé ou ont terminé leur cursus de Conservatoire, peuvent prétendre à suivre un Atelier transversal.

Validation : précisée par le livret spécifique.

#### ∅ Approches disciplinaires

T.D. : 18h.00

Professeurs : intervenants invités - coordination Denis HUNEAU

Programme :

Rencontres, conférences et master-classes autour de la question : « Interprètes et créateurs ».

Validation : dossier fondé sur les projets et les rencontres effectués dans le cadre de la question « Interprètes et créateurs ». 2<sup>e</sup> session : dossier.

## PRESENTATION GENERALE DES PARCOURS

---

L'étudiant a fait le choix définitif d'un parcours pour validation à l'examen, à partir du semestre 4.

Dans la mesure où les emplois du temps le lui permettent, il peut suivre tout ou partie d'un autre parcours de son choix ; ce parcours ne sera pas validé à l'examen, mais l'étudiant pourra recevoir une attestation de suivi de parcours optionnel, sous réserve de satisfaire aux épreuves organisées spécifiquement par l'enseignant. Pour obtenir l'organisation de cette validation spécifique et cette attestation, il s'adressera directement au responsable des parcours dans un délai d'un mois avant la fin du semestre.

Chaque parcours, excepté les parcours « Métiers de l'Enseignement, propose un enseignement intitulé « projet professionnel de l'étudiant », suivi dès le semestre 5 et validé au semestre 6.

Chaque parcours (objectif, programme et validation) est présenté dans les pages suivantes.



## Parcours Semestre 5

### Arts du spectacle

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Histoire du cinéma et analyse filmique	18	6		Ecrit 4h	5
UE5	Approche plurielle du spectacle	12	6		Dossier ou exposé	2,5
	Histoire du théâtre	12	6		Ecrit 4h	2,5

### Histoire de l'art

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Histoire générale de l'art	12	12		Ecrit 4h	5
UE5	Artiste et société	12			Ecrit 2h	2
	Muséologie	12	12		Dossier	3

### Métiers de l'Enseignement PE (Professorat des Écoles)

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Langue française	06	06		Oral	3
	Mathématiques	06	06		Ecrit 2h	2
UE5	FAPE - Didactique	06	12		Dossier	2
	Enseignement et savoirs culturels	18	06		Ecrit 4h	3

### Métiers de l'Enseignement PLC (Musique)

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Théorie des didactiques comparées	18	6		Ecrit 4h / 2 <sup>e</sup> session écrit 4 h	5
UE5	FAPE		12		Dossier	3
	Pédagogies de la musique	12	06		Dossier	2

### Gestion de l'information et du document

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Société de l'information	24			Ecrit 3h	5
UE5	Informatique	9	9		Dossier	2,5
	Gestion d'un fonds documentaire	12	6		Ecrit 2h	2,5

### Musiques actuelles et Images sonores

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire T.D.	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Musiques actuelles et Images sonores	18	6		Ecrit 4h / 2 <sup>e</sup> session : écrit 4 h	5
UE5	Projet musiques actuelles		18		Evaluations en cours et dossier / 2 <sup>e</sup> session : dossier	2,5
	Projet Images sonores		18		Evaluations en cours et dossier / 2 <sup>e</sup> session : dossier	2,5

### Métiers de l'image

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Techniques de l'édition	12	12		Contrôle des connaissances	5
UE5	Infographie In Design Workshop	06 06	12 12	12	Dossier Dossier	2 3

### Métiers du Secteur culturel

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Paragone des arts	12	12		Ecrit 4h	5
UE5	Introduction au monde des musées	12	12		Oral sur dossier (cours)	3
	Artiste et société	12			Ecrit 2h	2

### Sciences religieuses

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire T.D.	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef/E cts
UE4	Théologie morale I	26			Dossier	5
UE5	Philosophie moderne I	26			Dossier	3
	Bible et littérature	13			Dossier	2

## Programme des Parcours

### Parcours Arts du Spectacle

Le Parcours « Arts du spectacle » permet d'acquérir un socle de connaissances théoriques en Histoire du cinéma et en Histoire du théâtre. Il se fonde en outre sur des ateliers pratiques et sur des rencontres avec des professionnels du théâtre, des associations cinéphiles. L'étudiant inscrit à ce parcours doit nécessairement aller au théâtre et au cinéma durant l'année universitaire.

Le parcours permet de présenter, à l'issue de la licence et sous réserve de validation de chaque unité de parcours, un dossier de candidature dans des masters de cinéma (cf. master proposé par l'Université de Poitiers, Paris IV, etc.) ou des masters de spectacle, des écoles de théâtre...

Compte tenu de la collaboration avec des partenaires liés au spectacle et au cinéma, ce parcours constitue également un atout pour intégrer le Master « management des arts et de la culture, spécialité « Patrimoine, spectacle vivant et action culturelle » proposé par l'IALH et tout autre master proposé par des universités françaises et étrangères, fondés sur la culture et le patrimoine culturel (théâtre et cinéma).

#### **UE4**

##### **Histoire du cinéma et analyse filmique**

Cours : 18h00 – TD : 6h00

Professeur : Marie-Anne LIEB

Programme : Alain Resnais.

Ce cours se compose d'une partie retraçant la carrière d'Alain Resnais, une des figures tutélaires du cinéma français de la Nouvelle Vague à nos jours. Son cinéma se déploie selon plusieurs axes (thématiques, esthétiques, narratifs, historiques...) et fonde son caractère hybride sur deux périodes (littéraire et théâtrale). La seconde partie s'appuie sur l'analyse de ces axes à travers cinq films et met en lumière la problématique essentielle de la mémoire.

Filmographie obligatoire :

*Hiroshima, mon amour* (1959)

<DCD RES hir>

*Muriel ou le temps d'un retour* (1961)

<DVD RESNAIS mur>

*Mon oncle d'Amérique* (1980)

<DVD RESNAIS mon>

*On connaît la chanson* (1997)

<DVD RESNAIS onc>

*Cœurs* (2006)

<DVD RESNAIS coe>

Bibliographie :

OMS Marcel, *Alain Resnais*, Rivages Cinéma, 1988.

<791.430 233 092 RES>

FLEISCHER Alain, *L'Art d'Alain Resnais*, Editions Centre Georges Pompidou, 1998.  
<791.430 233 092 RES>

Liandrat Guigues Suzanne et Leutrat Jean-Louis, *Alain Resnais : liaisons secrètes, accords vagabonds*, Cahiers du Cinéma, 2006.  
<791.430 233 092 RES>

Validation : écrit (durée : 4h)

## **UE5**

### **Approche plurielle du spectacle :**

Cours : 12h00 – TD : 6h00

Professeur : Françoise DUBOR

Programme : Scènes contemporaines monologiques – une typologie des formes

Validation : Dossier ou exposé

### **Histoire du théâtre**

Cours : 12h00 – TD : 6h00

Professeur : Bernard JEANNOT

Programme : Histoire du théâtre musical, de la comédie ballet à la comédie musicale.

Ce cours se proposera de définir de manière diachronique les problématiques esthétiques et poétiques des formes de théâtre musical. Depuis les premières incursions musicales officielles en 1661, le théâtre n'a cessé d'essayer d'appriivoiser la musique pour accompagner ses arguments. Vraisemblable ou parfaitement artificiel, ce mélange implique des problèmes dramaturgiques et scéniques. Après avoir observé, entre autres, les principes de la tragédie lyrique et de l'opérette, le cours se penchera plus largement sur l'esthétique de la comédie musicale et de l'opéra rock qui s'imposent comme une résurgence moderne, populaire et désacralisée des formes nées au XVIIIème siècle.

Bibliographie indicative:

*Histoire des spectacles*, Guy Dumur (dir.), Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1965.

<790.09 HIS>

Bénédicte Louvat-Molozay, *Théâtre et musique, dramaturgie de l'insertion musicale dans le théâtre français (1550-1680)*, Champion, 2002.

<792.094 4 LOU>

Catherine Kintzler, *Poétique de l'opéra français, de Corneille à Rousseau*, Minerve, 1991.

<782.109 44 KIN>

Laura Naudeix, *Dramaturgie de la tragédie en musique*, Champion, 2004.

<792.509 03 NAU>

Alain Perroux, *La comédie musicale, mode d'emploi*, L'avant-scène opéra, 2009.

<792.55 PER>

Validation : dissertation (Durée : 4h.00)

## Parcours Histoire de l'art

Le Parcours Histoire de l'art permet d'acquérir un socle de connaissances en Histoire générale de l'art par l'étude des différentes périodes artistiques, des origines antiques aux pratiques contemporaines. Ce parcours s'adresse à l'étudiant qui souhaite acquérir en plus des compétences de sa mention des connaissances en esthétique et en histoire de l'art, en privilégiant les liens entre les arts ; il vise l'acquisition d'une seconde mention de licence. Cette double compétence peut être un atout pour l'entrée dans des masters privilégiant l'acquisition d'une culture générale solide, des qualités de synthèse, de rédaction et une capacité à faire dialoguer de manière transdisciplinaire les champs artistiques.

Pour obtenir une licence d'Histoire de l'art via ce parcours, l'étudiant doit suivre le parcours chaque semestre, du 1<sup>er</sup> au 6<sup>ème</sup>. En outre, il doit valider chaque UE du parcours Histoire de l'art avec une note égale ou supérieure à 10, afin de justifier un niveau lui permettant au bout des 3 années de licence d'entrer par validation d'acquis en L3 d'Histoire de l'art.

### UE4

#### Histoire générale de l'art

Cours : 12h.00 – T.D. : 12h.00

Professeur : Marion DUQUERROY

Programme : Les avant-gardes historiques et la synthèse des arts

Le cours propose un éclairage sur l'histoire de l'art du début du XX<sup>ème</sup> siècle. En croisant les approches (monographiques, comparatives, thématiques) et les angles d'analyse (historiques, sociologiques, théoriques), il s'agira de comprendre les enjeux et les contextes d'émergence du phénomène des avant-gardes. Les séances traiteront ainsi des différentes approches de la modernité que les artistes ont défendues, en revenant sur l'abstraction avec la quête du champ coloré défendue par Matisse, Delaunay et Kandinsky entre autres, le Futurisme en Italie et son pendant britannique ou encore sur la volonté d'ancrer l'art dans le réel en prônant un art total..

Bibliographie sélective :

*Dada, cat.exp.*, Paris, Centre Pompidou, 2002.

Daval Jean-Luc, *histoire de la peinture abstraite*, Paris, Hazan, 1988.

De Chassey Éric, *La Peinture efficace : une histoire de l'abstraction aux États-Unis (1910-1960)*, Paris, Gallimard, 2001.

<759.065 2 CHA>

Hulten Pontus (dir.), *Futurisme et Futurismes*, Milan, Bompiani, 1986.

<709.040 33 FUT>

Krauss Rosalind, *L'originalité de l'avant-garde et autres mythes modernistes*, Paris, Macula, 1993.

<709.04 KRA>

*La révolution surréaliste*, cat.exp., Paris, Centre Pompidou, 2002.

<709.040 63 REV>

*L'école de Paris : 1904-1929, la part de l'autre*, cat. exp., Paris, MNAM, 2001.

Marcadé Jean-Claude, *L'avant-garde russe*, Paris, Flammarion, 1995.

<709.47 MAR>

Rubin William, *Picasso et Braque : L'invention du cubisme*, Paris, Flammarion, 1990

Validation : dissertation ou commentaire de document (Durée : 4h.00)



## UE5

### Artiste et société

Cours : 12h.00

Professeur : Marion DUQUERROY

Programme : « Pas d'art sans ego, pas d'ego sans art » (Ben)

Ben Vautier parlant des phrases qu'il sème à tous vents depuis maintenant plusieurs décennies avance qu'elles « renvoient aux interrogations sur la place qu'occupent l'art et l'artiste aujourd'hui dans la société [...] Peindre dans son atelier, être un artiste maudit, c'est de l'histoire ancienne, nous sommes dans une période où l'art doit communiquer. Aujourd'hui le marketing et l'art se sont rejoints. En particulier depuis Andy Warhol, Keith Haring ou moi » (*Paris Match*, 1/09/2005). Si aujourd'hui l'artiste est compris comme une personne affranchie de la formation classique et réagissant à la société dans laquelle il vit, cette figure consciente d'elle-même n'a pas toujours été la norme, en témoigne jusqu'au 15<sup>ème</sup> siècle son statut d'artisan anonyme encore prégnant. L'époque moderne et le courant humaniste apportent une première rupture avec le Moyen Age. L'artiste afin de témoigner de son temps et en devenir un acteur véritablement actif devra alors mettre en place des stratégies (protection par un mécène, concours, académies etc.). Ce cours, second volet centré sur les rapports entretenus entre artiste et société à l'époque moderne et contemporaine, interrogera les méthodes et politiques d'émancipation ainsi que les processus de légitimation, leurs enjeux et problématiques.

Bibliographie sélective :

DUFRÈNE Bernadette et GLICENSTAIN Jérôme (dir.), *Histoire(s) d'exposition(s)*, Paris, Hermann, 2016.

HASKELL Francis, *Mécènes et peintres. L'art et la société au temps du baroque italien*, Gallimard, 1991 (1963).

<759.5 HAS>

HEINICH Nathalie, *L'élite artiste : excellence et singularité en régime démocratique*, Paris, Gallimard, 2005.

<305.97 HEI>

MONNIER Gérard, *L'art et ses institutions en France, de la Révolution à nos jours*, Gallimard, 1995.

<706.044 MON>

SHAPIRO Meyer, *Style, artiste et société*, Paris, Gallimard, 1990.

<701 SCH>

*Quel est le rôle de l'artiste aujourd'hui ?* Paris, Palais de Tokyo, 2001.

<701 QUE>

WHITE Harrison et Cynthia, *La carrière des peintres au XIXe siècle. Du système académique au marché des impressionnistes*, Flammarion, 1991.

<759.409 034 WHI>

Validation : dissertation (Durée : 2h.00).

## **Muséologie**

Cours : 12h.00 – T.D. : 12h.00

Professeur : Mickaël DECROSSAS

Programme : De nos jours, peu de termes ont autant de pouvoirs d'évocation que le mot « musée ». En effet, celui-ci évoque aussi bien l'authenticité de certains objets, leur valeur, le poids de la tradition, le respect à l'égard du passé, un appareil législatif et réglementaire, des institutions, des usages touristiques ou savants, une architecture, un développement économique et culturel.

Pourtant, si le patrimoine au sens large du terme connaît aujourd'hui une actualité fort spectaculaire par les investissements qu'il suscite (politiques, financiers, intellectuels), son explication, sa compréhension semblent en retrait. Afin d'expliquer une part de ce patrimoine, nous nous intéresserons donc durant ce semestre à une histoire du patrimoine dans les savoirs et les pratiques muséales de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours. Notre propos sera de montrer que les constructions et présentations muséales au cours de ces deux siècles ont figuré autant de modes de traiter le passé, des styles les plus singuliers des premiers cabinets de curiosité, à l'institution si typique de la France, où culture et politique sont intimement liées. Face à cet aboutissement, on pourra alors se poser la question de l'avenir de l'institution muséale qui, après deux siècles de maturation et de développement, arrive à un tournant de son histoire, tant par la transformation de la civilisation de la culture écrite qui est à son origine, que par l'émergence d'une nouvelle forme de musées.

### Bibliographie sélective :

BABELON Jean-Pierre et CHASTEL André, *La notion de patrimoine*, Paris, 1994 (première parution dans la *Revue de l'Art*, 49, 1980)

**<363.69 BAB>**

GOB André et DROUGUET Noémie, *La muséologie. Histoire, développements, enjeux actuels*, Paris, 2003.

**<069 GOB>**

MONNIER Gérard, *L'art et ses institutions en France. De la Révolution à nos jours*, Paris, 1995.

**<706.044 MON>**

POULOT Dominique. *Musées et muséologie*, Paris, Éditions La Découverte, coll. «Repères», 2005.

**<069 POU>**

POULOT Dominique, *Patrimoine et musées, L'institution de la culture*, Paris, Hachette, 2001, coll. « Carré Histoire ».

**<708.409 POU>**

SCHAER Roland, *L'invention des musées*, Paris, Gallimard, 1993, coll. « Découverte ».

**<708 SCH>**

Validation : dossier
----------------------

**Parcours Métiers de l'Enseignement PE**  
**Professorat des Ecoles**  
**En collaboration avec la Faculté d'éducation**

Ce parcours s'adresse à l'étudiant qui souhaite devenir professeur des Ecoles. Il articule des enseignements liés au projet professionnel de l'étudiant (Formation à l'Analyse des Pratiques Educatives et Didactique transdisciplinaire assurés par des enseignants-formateurs de l'IFUCOME – Directeur : Bruno PELUAU), des stages en milieu scolaire et des enseignements de culture générale. Il est, en effet, nécessaire à l'étudiant inscrit dans une licence disciplinaire d'entreprendre un travail réflexif sur les pratiques éducatives et d'ouvrir ses champs de compétence à des disciplines diverses (histoire, géographie, littérature d'enfance, biologie, mathématiques, arts plastiques, musique...) compte tenu du caractère transdisciplinaire du métier de professeur des Ecoles. En outre, l'acquisition d'une culture générale sur des domaines de type anthropologique permettra à l'étudiant d'envisager sa formation et son futur métier selon des axes de réflexion élargie. La formation vise ainsi à l'acquisition d'un socle de connaissances et d'une méthodologie de travail favorisant l'entrée en master d'enseignement post-licence.

**UE4**

**Langue française**

Cours : 06h.00 – T.D. : 06h.00

Professeur : Bertrand HAM

Programme : remédiation.

Validation : oral

**Mathématiques**

Cours : 06h.00 – T.D. : 06h.00

Professeur : Françoise JORE

Programme : remédiation

Validation : écrit (Durée : 2h.00)

**UE5**

**FAPE - Didactique**

Cours : 06h.00 – T.D. : 12h.00

Professeurs : Françoise JORE – Nicolas MACQUIGNEAU

Programme : didactique de l'enseignement dans le 1<sup>er</sup> degré.

Validation : dossier

### **Enseignement et savoirs culturels**

Cours : 18h.00 – T.D. : 06h.00

Professeur : Fabienne NEAU-PAPINEAU

Le module d'enseignement et savoirs culturels, construit sur trois ans, cherche à donner des clés de compréhension des œuvres fondatrices de la culture occidentale. Cette année, les dieux et les héros des mythes grecs et romains seront abordés à travers des auteurs tels qu'Homère, Virgile ou Ovide, ainsi que des peintres, de Michel-Ange à Yves Klein, afin de mieux comprendre les différentes fonctions du mythe, ses réécritures littéraires et ses réappropriations philosophiques.

Les deux années suivantes seront consacrées à l'étude des grandes découvertes et à la problématique du voyage. L'apparition de l'alphabet et de l'écriture ouvre en effet une grande aventure de découvertes scientifiques et techniques liées à la médecine, aux mathématiques, à la politique de la cité et à l'architecture. L'homme se projette alors vers de nouveaux horizons maritimes à l'image d'Ulysse, d'Alexandre le Grand, de Simbad le Marin jusqu'à Savorgnan de Brazza. Quels seront les apports civilisationnels liés aux échanges avec le monde oriental et le monde arabe ? Puis plus tard, ceux de l'Afrique et du Pacifique ? Comment ces voyages, réels ou imaginaires, ont-ils nourri la pensée occidentale ?

Validation : dissertation (Durée : 4h.00)
---

**Parcours Métiers de l'Enseignement PLC – Musique**  
**Professeur des lycées et collègue**  
**En collaboration avec la Faculté d'éducation**

Ce parcours, destiné aux étudiants intéressés par le métier de professeur de musique en collège/lycée, leur propose de travailler les connaissances et compétences propres à ce domaine.

**UE4**

**Théorie des didactiques comparées**

Cours : 18h.00

Professeur : Philippe BONNETTE

Programme : Ce cours se traite des théories développées depuis 1975 sur le concept de « didactique » et étudie la variabilité des caractéristiques en fonction des disciplines enseignées dans l'Éducation nationale et des niveaux auxquels elles sont dispensées.

Validation : Écrit 4 h / 2<sup>e</sup> session : écrit 4h

**UE5**

**Fape**

Coordination Faculté d'éducation

Validation : coordination Faculté d'éducation

**Pédagogies de la musique**

Cours : 12h.00

Professeur : Christophe DOUCET

Programme : Nous étudions l'histoire des pédagogies musicales du Moyen-âge à nos jours. Nous analysons à partir des traités et autres méthodes, les objectifs déclarés dans les textes élaborés par les théoriciens de la musique et les musiciens pour développer l'enseignement musical au sein d'institutions musicales ou d'initiatives privées.

Dossier (recension d'un ouvrage de pédagogie) / 2<sup>e</sup>  
session : Dossier

## Parcours Métiers « Gestion de l'information et du document »

Le Parcours Métiers « gestion de l'information et du document » permet d'acquérir d'une part, une culture générale et une connaissance des enjeux liés à l'information et à l'évolution des métiers du document (bibliothèques, documentation) et d'autre part, une méthodologie (techniques traditionnelles et numériques) pour une orientation vers les métiers de l'information et de la documentation.

Ce parcours permet d'étudier l'information et ses supports, les techniques de gestion de l'information, l'informatique documentaire, les réseaux numériques. Les enseignements sont conçus de manière à permettre une approche multiple et complète afin que l'étudiant puisse au sortir de la licence continuer ses études vers une diplôme professionnel de Documentation et d'Information, un Master en sciences de l'information, pour s'orienter vers les *métiers de documentaliste, bibliothécaire, responsable de centres de ressources documentaires, webmaster, veilleur...*

### UE4

#### Société de l'information

Cours : 24h.00

Professeur : Catherine DELMAS

Programme : connaissances théoriques du champ des sciences de l'information et présentation des différents enjeux de la société de l'information sur le plan technologique, juridique, économique.

#### Bibliographie sélective

BIBENT, M. *Le droit du traitement de l'information*. Paris : ADBS, 2000

<025.026 BIB>

CURIEN, Nicolas, MUET, Pierre Alain. *La société de l'information. Rapport du conseil d'analyse économique n°47*. Paris : La documentation Française, 2004

<303.483 3 SOC>

FAYET-SCRIBE, Sylvie. *Histoire de la documentation en France. Culture, science et technologie de l'information : 1895-1937*. Paris : CNRS éditions, 2000.

<025.009 FAY>

LE COADIC, Yves-François. *La science de l'information*. 3<sup>e</sup> éd. Paris : PUF, 2004 (Que-sais-je ?)

<020 LEC>

MATTELART, Armand. *Histoire de la société de l'information*. Paris : La découverte, 2001. (Repères ; 312)

<302.209 MAT>

Validation : écrit (Durée : 3h.00)
------------------------------------

### UE5

#### Gestion des systèmes d'information

##### Informatique

Cours : 9h.00 – T.D. : 9h.00

Professeurs : Marie-Christine LABORDE et Alexis DESJEUX

Programme :

- description des architectures informatiques ; normes et formats de fichiers et de structuration des documents, bases de données;
- modalités de création de sites web avec mise en pratique par la création de pages web

Validation : dossier – Réalisation du dossier organisée par l'enseignant.

### **Gestion d'un fonds documentaire**

Cours : 12h.00 - TD : 6h00

Professeur : Catherine DELMAS

Programme : constitution d'un fonds documentaire imprimé et numérique ; valorisation et médiation des ressources ; diffusion de l'information (services et de produits documentaires).

#### Bibliographie sélective

ACCART, Jean-Philippe et RETHY Marie-Pierre. *Le Métier de documentaliste*. 3<sup>ème</sup> éd. Paris : Cercle de la Librairie, 2008

**<023 ACC>**

QUAIRE F., VAISSAIRE, Cl. *Les dossiers documentaires : dossier, outil, dossier produit, dossier électronique*. Paris : ADBS, 2005.

**<025.5 QUA>**

Validation : écrit (Durée : 2h.00)
------------------------------------



## Parcours Musiques actuelles et Images sonores

Ce parcours est destiné à développer les compétences des étudiants autour des musiques actuelles (musiques amplifiées sur scène) et de l'illustration sonore sous toutes ses formes (bande son d'un film, documentaire, livre, bruitages, musique d'ambiance, etc.). Il est donc constitué de deux orientations suivies conjointement – mais qui peuvent donner naissance, si certains étudiants le souhaitent, à des projets communs.

La branche « Musiques actuelles » mettra à profit le partenariat de la licence Musique de l'UCO avec le Chabada, SMAC de la ville d'Angers ; celle d'« Images sonores » profitera du matériel professionnel proposé par l'UCO. Un étudiant pourra, soit mener de front deux projets issus de chaque orientation (un en « Musiques actuelles », un en « Images sonores »), soit un projet plus important mêlant les deux (ex. : l'illustration sonore d'un court métrage interprétée en direct), particulièrement au second semestre.

Avec une certaine synergie, un cours plus théorique fournira aux étudiants les concepts nécessaires à la définition de leurs projets et à une pratique à un niveau universitaire des deux branches précitées. Ce parcours bénéficie en outre d'un partenariat privilégié avec les éditions Sans-Détour, l'un des trois grands éditeurs français de jeu de rôle sur table, afin de proposer des musiques illustratives de scènes issues de scénarios de jeu de rôle.

### UE4

#### Musiques actuelles et images sonores

Cours : [18h.00 ; T.D. : 06h.00].

Professeurs : Nicolas MUNCK et Florent CARON DARRAS

Programme : Ce cours est destiné à délimiter les enjeux liés aux scènes de musiques actuelles et amplifiées en étudiant les textes qui régissent ces établissements, leur gestion artistique et administrative, et les différentes formes juridiques que peuvent prendre ces établissements. Lors des cours, des acteurs locaux et nationaux rencontrent les étudiants pour présenter les démarches artistiques spécifiques à leur établissement. D'autre part, les étudiants doivent faire la présentation de certaines structures lors d'exposés en explicitant la programmation de l'établissement, ainsi que sa gestion. Les différentes formes de musiques actuelles et amplifiées sont aussi étudiées. Nous abordons au cours des séances l'histoire et la progressive institutionnalisation des musiques actuelles à travers la structuration des scènes des musiques amplifiées (SMAC) et les correspondances avec d'autres modes d'expressions musicales liées à l'émergence des outils multimédia.

#### Bibliographie :

Colbert, François, « Subventions d'Etat et mécénat privé », in Nattiez, Jean-Jacques, (sous la direction de), *Musiques. Une encyclopédie pour le XXIème siècle*, vol. 1, Arles, Actes Sud, 2007, p. 1108-1121.

<780.904 MUS>

Denut, Eric (entretiens réalisés et réunis par), *Musiques actuelles, musiques savantes : quelles interactions ?*, Paris, L'Harmattan, 2001.

<780.904 9 MUS>

*Musiques actuelles : un « pas de côté »*. Dossier dirigé par Damien Tassin et Philippe Teillet, *Copyright, Volume ! 2005 n° 2*, éditions Mélanie Séteun.

Accès au dossier en ligne : <http://volume.revues.org/1310>

Olivier, Dominique, « Les Musiques actuelles », in Nattiez, Jean-Jacques, (sous la direction de), *Musiques. Une encyclopédie pour le XXI<sup>ème</sup> siècle*, vol. 1, Arles, Actes Sud, 2007, p. 1335-1346.

<780.904 MUS>

Validation : écrit (Durée : 4h.00). 2<sup>e</sup> session écrit (Durée : 4h.00)

Validation : écrit (Durée : 4h.00). 2<sup>e</sup> session écrit (Durée : 4h.00)

## **UE5**

### **Projet Musiques actuelles**

T.D. : 18h.00

Professeur : Le Chabada (coordinateur : Fabrice NAU)

Programme : mise en situation.

Validation : évaluations en cours et dossier constitué de l'état de la réflexion de chaque groupe sur son projet final de fin d'année. 2<sup>e</sup> session : dossier.

### **Projet Images sonores**

T.D. : 18h.00

Professeur : Mathieu VILBERT

Programme : Projet.

Validation : évaluations en cours et dossier constitué de l'état de la réflexion de chaque groupe sur son projet final de fin d'année. 2<sup>e</sup> session : dossier.

## Parcours Métiers de l'image

### UE4

#### Techniques de l'édition

Cours : 12h.00 – T.D. : 12h.00

Professeur : Philippe LEDUC

Programme : **techniques de l'édition**. Le travail porte sur la réalisation d'affiches avec comme seul matériau des papiers de couleurs et de la colle. Cette technique à première vue rudimentaire en ce qu'elle s'émancipe de toute technologie, permet de se confronter à une véritable expérience de la mise en page. On y apprend combien tout peut faire sens : cadrage, typographie, couleurs, motifs, figure... Au cours des séances des notions théoriques sont dispensées tout en offrant à chacun la possibilité de les pratiquer sur des affiches ayant pour sujet arts plastiques ou cinéma.

Le cours, cette année, aura pour objet la réalisation d'affiches originales pour le festival de théâtre des trois coups qui a lieu à l'U.C.O.

Validation : dossier

### 5UE5

#### Infographie in Design

Cours : 06h.00. T.D. : 12h.00

Professeur : Benoît DEBELLOIR

Programme : La couleur - La calibration - Les modes colorimétriques - Trame et résolution - Différentes techniques d'impression - Analyse critique de documents/erreurs à éviter  
Programme des TD : création d'un book de travaux personnels

Validation : dossier

#### Workshop (réalisation de photos pour le book artistique personnel)

Cours : 06 heures T.D. : 12 h.00

Enseignante : Corinne NICOLLE

Validation : dossier

## Parcours Métiers du Secteur culturel

Le parcours « Métiers du Secteur culturel » permet d'acquérir un socle de connaissances sur les arts, institutions culturelles, leur histoire – française et européenne -, en s'interrogeant notamment sur les problématiques liées aux notions de « Patrimoine », « Médiation culturelle ». Il vise en outre à familiariser l'étudiant aux divers champs professionnels liés au secteur culturel et aux voies d'accès à ces différents métiers.

Il permet, notamment, d'acquérir un socle de connaissances pour intégrer un master lié aux métiers du secteur culturel, par exemple le Master « management de la culture : art et patrimoine, spécialité « Patrimoine, spectacle vivant et action culturelle » proposé par la Faculté des Humanités.

### UE4

#### Paragone des arts

Cours : 12h.00 – T.D. : 12h.00

Professeur : Gaëlle LAFAGE

Programme : à définir

Quelques références culturelles : à définir

Validation : écrit –Dissertation. (Durée : 4h.00)
---

### UE5

#### Introduction au monde des musées

Cours : 12h.00 ; TD : 12h00

Professeur : Hélène JAGOT

Programme : Depuis quelques décennies maintenant, les musées ont connus une véritable mutation structurelle qui est venu bouleverser la vision traditionnelle qu'ils offraient jusque-là. Devenus lieux d'exposition plutôt que lieux de conservation, proposant toujours plus de pédagogie autour des collections, davantage soucieux de médiation et d'éducation, ont-ils pour autant abandonnés le second fondement qui a présidé à leur création : veiller à la transmission aux générations futures des supports de notre érudition et de notre délectation ? Et qui, désormais, veille sur ce patrimoine unique ?

Au-delà de l'image totalement surannée de l'érudit veillant jalousement sur ces trésors amassés, le musée est aujourd'hui une entreprise dont les enjeux économiques et culturels sont confiés à différents acteurs qui travaillent dans l'ombre à son succès, chacun exerçant les métiers complémentaires de conservateur, de régisseur, de restaurateur ou de documentaliste.

Un bref prologue sur l'histoire de l'institution muséale et sur son évolution récente introduira à la définition de ces différents métiers, à la présentation de leur mission, de leurs actions et de leur champ de compétences qui les réunissent autour des principes de muséographie et conservation préventives des œuvres.

Bibliographie indicative :

DE BARY Marie-Odile, TOBELEM Jean-Michel (ss la dir.), *Manuel de muséographie*, Paris, Séguier, 1998.

<069 MAN>

*Le renouveau des musées*, La documentation française, n°910, mars 2005.

<069 REN>

POULOT Dominique, *Musée et muséologie*, Paris, La découverte, coll. Repères, 2009 (1<sup>ère</sup> édition 2005).

<069 POU>

SALLOIS Jacques, *Les musées de France*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 2008 (1ère édition 1995).  
<069.094 4 SAL>

SCHAER Rolland, *L'invention des musées*, Paris, Découvertes Gallimard, 2000.  
<708 SCH>

TOBELEM Jean-Michel, *Le nouvel âge des musées*, Paris, Ed. Armand Colin, Paris, 2007.  
<069 TOB>

Validation : Oral sur dossier (en cours)
--

### **Artiste et société**

Cours : 12h.00

Professeur : Mai LE GALLIC

Programme : Organisé sur deux ans, ce cycle de cours est consacré à la dialectique artiste-société. Il portera cette année sur l'étude de ces rapports de l'Antiquité jusqu'à la fin du Moyen Âge, une période où l'artiste n'est le plus souvent qu'un artisan anonyme. Par une approche fondée sur l'étude des mentalités, pratiques et usages, nous analyserons le statut de ce créateur. Souvent ignoré par la société, nous verrons comment celui-ci développe progressivement un désir de reconnaissance qui débouchera, à la fin du Moyen Âge, sur plusieurs stratégies visant à obtenir gloire et renommée. Plus avant, le cours nous permettra d'approfondir les notions fondamentales de cette dialectique : identité (individuelle et collective), pouvoir (politique, intellectuel, économique) et légitimité.

Bibliographie sélective :

**BARRAL I ALTET X. (dir.)**, *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Âge*, Paris, Picard, 1983.

<709.02 ALT>

**ERLANDE-BRANDENBURG A.**, *Le sacre de l'artiste : la création au Moyen Âge, XIVe-XVe siècle*, Paris, Fayard, 2000.

<709.02 ERL>

**JOUBERT F. (dir.)**, *L'artiste et le commanditaire aux derniers siècles du Moyen Âge : XIIIe-XVIe siècles*, Paris, Presses de l'Université de la Sorbonne, 2001.

MIQUEL P., *Le Pouvoir et l'artiste : de Jules II à Mitterrand*, Paris, Belfond, 1994.

<306.47 MIQ>

*Quel est le rôle de l'artiste aujourd'hui ?*, Paris, Palais de Tokyo, 2001.

<701 QUE>

**SCHAPIRO M.**, *Style, artiste et société*, Paris, Gallimard, 1990.

<701 SCH>

**VESSILLIER-RESSI M.**, *La condition d'artiste : regards sur l'art, l'argent et la société*, Paris, Maxima, 1997.

<306.47 VES>

Validation : dissertation (Durée : 2h.00).
--

## Parcours Sciences religieuses

Le Parcours « Sciences religieuses » invite l'étudiant à aborder les grandes questions humaines et à s'interroger sur le sens de la vie à travers l'étude de la Bible, de la tradition chrétienne, de la philosophie, de l'éthique.

### UE4

#### **Théologie morale I**

Cours : 26h.00 – le mercredi 16h00-18h00 (Faculté de Théologie)

Professeur : Véronique MARGRON

Programme : Orienter sa vie

Faire des choix pleinement humains, vivre une vie sensée et heureuse, telles sont les deux préoccupations de la morale. Le cours s'attachera à comprendre les repères que proposent les traditions philosophiques et théologiques. C'est toute l'existence qui est engagée dans la recherche éthique. La philosophie, l'exégèse et la théologie seront articulées au service de la compréhension d'un sujet dans son rapport au bien vivre et au bien faire. Durant la première partie de ce cours, nous insisterons sur la place de la conscience morale. Celle-ci est essentielle dans la tradition chrétienne. Soupçonnée par la modernité, elle reste l'indépassable instance de la décision éthique éclairée.

LECTURE CONSEILLÉE : X. Thévenot, *Morale fondamentale*, éd. Don Bosco, Paris, DDB, 2007.

<241 THE>

Validation : selon les modalités du contrôle continu organisé par la Faculté de Théologie.

### UE5

#### **Philosophie moderne I**

Cours : 26h.00 – le vendredi 10h.15-12h.10 (Faculté de Théologie)

Professeur : Serge GOUGBEMON

Programme : Foi et Raison à l'époque moderne

Pour le rationalisme moderne, « foi n'est pas raison ». En partant de ce présupposé critique de la démarche croyante, ce cours veut être une remontée aux sources philosophiques de l'athéisme contemporain. Nous privilégierons dans notre parcours, Descartes (17e), Hume (18e) et Kant, en tant qu'ils sont des représentants incontournables de la compréhension moderne et contemporaine du rapport foi et raison.

LECTURE CONSEILLÉE :

R. Descartes, *Méditations Métaphysiques*, éd. GF, Paris, 2011, 512 p.

<194.090 32 DES>

E. Kant, les deux préfaces à la *Critique de la raison pure*, éd. GF, Paris, 2006, 749 p.

<142.3 KAN>

Validation : selon les modalités du contrôle continu organisé par la Faculté de Théologie.

**Bible et littérature, récits bibliques**

Cours : 13h.00 – le mercredi 8h30-10h (Faculté de Théologie)

Professeur : Béatrice OIRY

Programme : La Bible est une des sources premières de la culture occidentale. Les arts – littérature, musique, peinture, cinéma – ont reçu d'elle nombre de leurs figures, de leurs thèmes et mêmes de leurs formes. Le cours voudrait explorer l'art littéraire déployé dans la Bible et en particulier son art narratif. Il s'agira de voir comment la manière biblique de raconter est liée à une pensée de l'homme dans le monde et avec Dieu, pensée qui a été matricielle pour notre culture et qui reste une source d'inspiration privilégiée. Les textes étudiés seront mis en résonances avec des oeuvres d'art d'époques différentes.

Validation : selon les modalités du contrôle continu organisé par la Faculté de Théologie.
--



## SEMESTRE 6

---

## ORGANISATION GENERALE DU SEMESTRE 6

	Unité d'enseignement	Cours	T.D.	Contrôle des connaissances	Coef.
6UE1	Histoire de l'Opéra	20		Écrit 4h / 2 <sup>e</sup> session écrit 4 h	2,5
	Ethnomusicologie/Jazz	20		Écrit 4h / 2 <sup>e</sup> session écrit 4 h	2,5
6UE2	Écriture		20	Écrit 4h/ 2 <sup>e</sup> session écrit 4h	3
	Formation musicale		12	Évaluations organisées par le CRR	1
	Clavier		12	Évaluations en cours et épreuve finale (oral) / 2 <sup>e</sup> session oral	1
6UE3	Pratiques collectives		12	Évaluations en cours et épreuve finale / 2 <sup>e</sup> session oral	1
	Informatique musicale		12	Évaluations en cours et épreuve finale / 2 <sup>e</sup> session oral	1
	Chœur/Orchestre		18	Évaluations en cours	1
	Formation vocale		12	Évaluations en cours et épreuve finale (oral) / 2 <sup>e</sup> session oral	1
	Direction de chœur		12	Évaluations en cours	1
6UE4	1 <sup>ère</sup> Unité de parcours	24		Selon le parcours suivi	5
6UE5	2 <sup>nde</sup> Unité de parcours		36	Selon le parcours suivi	5
6UE6	Langue vivante		18	Évaluations en cours /2 <sup>e</sup> session oral	1.5
	Enseignement au choix : - Ens. transversal	18		Selon l'enseignement transversal	2
	- Approches disciplinaires		18	Dossier / 2 <sup>e</sup> session dossier	2
	Méthodologie de la recherche	12	06	Dossier / 2 <sup>e</sup> session dossier	1.5

## Calendrier des examens

1<sup>re</sup> session : du mardi 9 au Samedi 20 mai 2017

2<sup>e</sup> session : du mardi 20 juin au vendredi 30 juin 2017

### Calendrier de remise des dossiers (avec émargement obligatoire)

- Dossiers fondés sur le contrôle continu : pas de calendrier spécifique
- Dossiers fondés sur un travail personnel hors cours et T.D. : 1<sup>e</sup> session : le jeudi 4 mai 2017 – 2<sup>e</sup> session : lundi 19 juin 2017

### Modalités des examens

Rappel : le semestre est acquis avec une note globale moyenne égale ou supérieure à 10.

- Si la moyenne de 10 n'est pas acquise en 1<sup>ère</sup> session, le candidat repasse en seconde session uniquement les épreuves où il n'a pas obtenu la moyenne dans les UE non acquises. Il garde le bénéfice des UE où il a obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10. Les notes obtenues en seconde session (dans les UE non acquises) annulent et remplacent les notes obtenues en 1<sup>ère</sup> session.
- Si, après la seconde session, la moyenne globale n'est pas acquise, l'étudiant devra valider l'année universitaire suivante les UE non acquises dans leur intégralité, selon le nouveau programme établi.

## Programme des Enseignements fondamentaux et complémentaires

### Semestre 6

#### **6UE1**

##### **Histoire de l'opéra**

Cours : 20h.00

Professeur : Nicolas DUFETEL

Programme : étude approfondie de quelques œuvres du répertoire lyrique allant du XVIII<sup>e</sup> siècle à la période contemporaine.

Validation : écrit (Durée : 4h.00). 2<sup>e</sup> session : écrit (Durée : 4h.00).

##### **Ethnomusicologie/Jazz**

Cours : 20h.00

Professeur : Maxime FOUGÈRES

Programme : Le Jazz constitue une des matrices de la musique moderne : bien qu'il soit un style musical né du métissage afro-américain au début du XX<sup>e</sup> siècle, il n'a, depuis, eu de cesse de se nourrir de multiples influences et reste aujourd'hui une musique en perpétuelle évolution.

Au cours des 8 séances de 3 heures dispensées lors du semestre 2, les étudiants L3 Musicologie feront l'acquisition des connaissances nécessaires à l'analyse d'un morceau de jazz. Les étudiants seront vivement encouragés à lire/écouter/visionner les œuvres mentionnées dans la bibliographie/discographie/filmographie (toutes trois distribuées lors de la séance 1).

Validation : écrit (Durée : 4h.00). 2<sup>e</sup> session : écrit (Durée : 4h.00).

#### **6UE2**

##### **Écriture**

T. D. : 20h.00

Professeur : Denis HUNEAU

Programme : notes étrangères mélodiques (appoggiatures, notes de passage, broderies, échappées).

Validation : épreuve écrite (Durée : 4h.00). 2<sup>e</sup> session : épreuve écrite (Durée : 4h.00).

### **Formation musicale**

T. D. : 12h.00

Professeurs du C.R.R.

Programme : formation adaptée selon le niveau acquis par l'étudiant.

Validation apparaissant sous la notion de dossier selon la situation de l'étudiant :

- 1) pas d'examen pour l'étudiant ayant acquis le Diplôme d'Études Musicales (d'un C.R.R. ou d'un C.R.D.) - Note acquise.
- 2) pas d'examen pour l'étudiant ayant acquis le Diplôme de Fin d'Études en formation musicale - Note acquise.
- 3) validations organisées par le C.R.R.

### **Clavier**

T. D. : 12h.00

Professeur : Philippe CHEVALIER

Programme :

- Notions d'harmonie au clavier (formules harmoniques, harmonisation d'une mélodie, réduction au clavier)
- Initiation à la basse chiffrée et aux systèmes de chiffrages des accords
- Concevoir un arrangement clavier pour accompagner une chanson - Validation : évaluations en cours et épreuve finale (oral). 2e session : oral.

Validation : évaluations en cours et épreuve finale (oral). 2<sup>e</sup> session, oral.

### **6UE3**

#### **Pratiques collectives**

T. D. : 12h.00

Professeur : Jean-Yves CHEVALIER

Validation : évaluations en cours et épreuve finale (oral). 2<sup>e</sup> session : oral.

**ATTENTION RAPPEL** : toute absence non justifiée entraîne l'ajournement du candidat pour

## **Informatique musicale**

T. D. : 12h.00

Professeur : Vincent DROUIN

Programme :

### **Objectifs du cours et compétences attendues :**

L'objectif principal est de familiariser les étudiants au logiciel Pro Tools. Plus généralement, ce cours vise à sensibiliser les étudiants à notre environnement sonore.

A ce titre, l'étudiant sera amené à capter la matière sonore dans sa diversité et de le corriger, le modifier, le modeler.

### **Contenu du cours :**

Écoutes de sons bruts, de tableau, documentaire et fiction sonore

La prise de son (voix – ambiance – bruitage)

Pro Tools : Le montage – la structuration – le mixage

Exercice pratique de prise de son et de montage

Écriture d'un scénario

### Bibliographie (Conseil de lectures)

Chion (Michel), *Le son* 1998, Nathan-Université, coll. "Cinéma et image", Paris, 348 p., réédition Armand-Colin, 2005

<778.534 4 CHI>

Szendy (Peter ), *Ecoute, une histoire de nos oreilles*, Editions minuit.

<781.424 SZE>

### Écoutes

France Culture : Les pieds sur terre – Sur les docks

### **Modalités de Validation :**

**L'évaluation est effectuée sur la base du principe de contrôle continu.**

1<sup>ère</sup> session : « Dossier » avec 3 notes principales

- Note de 40 % (travail de groupe 2/3)

. Prise de son

- Notes de 60% (travail de groupe 2/3)

. Réalisation d'un « objet » sonore (production)

. Scénario / Note d'intention (dossier écrit)

2<sup>ème</sup> session : Analyse sémiologique.

Validation : Dossier. 2<sup>e</sup> session : oral.

### **Formation vocale**

T. D. : 12h.00

Professeur : Muriel MARSCHAL

Programme : repérage des tessitures, prise de conscience de l'énergie diaphragmatique, de la phrase. Ce cours s'adresse plutôt à l'étudiant sans expérience vocale. Un étudiant ayant des acquis dans cette formation doit venir au 1<sup>er</sup> cours, obtenir une dispense d'assiduité et doit nécessairement valider l'épreuve en fin de semestre.

Validation : évaluations en cours et épreuve finale (oral). 2 <sup>e</sup> session : oral.
--

### **Chœur**

T.D. : 18h.00

Au choix :

#### **- Chœur de l'UCO – voix mixtes**

Professeur : Pierre DI MEGLIO

N.B. Seul le Chœur de l'UCO fait l'objet d'une évaluation. La participation au Jeune Chœur est laissée libre pour les étudiants qui le souhaitent, sous réserve de compatibilité horaire, sans faire l'objet d'une évaluation.

#### **- Orchestre Universitaire**

Professeur : Olivier VILLERET

Validation : évaluations en cours. 2 <sup>e</sup> session : oral.
---

### **Direction de chœur**

T. D. : 12h.00

Professeur : Pierre-Louis BONAMY

Programme : travail technique et musical en situation; gestique; technique de répétition adaptée à tous les publics; préparation à l'examen; culture choral et technique vocale adaptée au chœur. Cours mutualisé avec les L1 et L2.

Validation : évaluations en cours. 2 <sup>e</sup> session : oral.
---

### **6UE4 et 6UE5**

#### **Première et seconde unités de parcours**

## 6UE6

### Langue vivante étrangère

T.D. : 18h.00

Professeurs : Dominic SAVAGE (anglais), coordination Faculté pour espagnol et allemand

Programme : Le cours d'anglais est spécifiquement dédié aux musiciens, par un enseignant à la fois bilingue, musicien, et traducteur dans le monde artistique.

Validation : évaluations en cours. 2<sup>e</sup> session : oral.

### Méthodologie de la recherche

Cours : 12h.00 - T. D. : 6h.00

Professeur : Hervé AUDEON

Programme : initiation à la recherche

Validation : dossier. 2<sup>e</sup> session : dossier.

### Enseignement au choix :

#### ∅ Enseignement transversal

Cours : 18h.00

Professeur et programme : selon l'enseignement choisi dans une liste de cours proposés par l'ensemble des instituts de l'Université hors Faculté des Humanités. ATTENTION : seuls ceux qui n'ont pas cours de FM le mardi soir, par exemple s'ils sont dans un niveau assez élevé ou ont terminé leur cursus de Conservatoire, peuvent prétendre à suivre un Atelier transversal.

Validation : précisée par le livret spécifique.

#### ∅ Approches disciplinaires

T.D. : 18h.00

Professeurs : intervenants invités - coordination Denis HUNEAU

Programme :

Rencontres, conférences et master-classes autour de la question : « Interprètes et créateurs ».

Travail en collaboration avec les étudiants de Licence 1 et 2.

Validation : dossier fondé sur les projets et les rencontres effectués dans le cadre de la question « Interprètes et créateurs ». 2<sup>e</sup> session : dossier.



## PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES PARCOURS

---

L'étudiant a fait définitivement le choix d'un parcours pour validation dans le cadre de la licence depuis le semestre 4, voire semestre 5 s'il s'est inscrit à l'IALH en L3.

Dans la mesure où les emplois du temps le lui permettent, l'étudiant peut suivre tout ou partie d'un autre parcours de son choix ; ce parcours ne sera pas validé à l'examen, mais l'étudiant pourra recevoir une attestation de suivi de parcours optionnel, sous réserve de satisfaire aux épreuves organisées spécifiquement par l'enseignant. Pour obtenir l'organisation de cette validation spécifique et cette attestation, il s'adressera directement au responsable des parcours dans un délai d'un mois avant la fin du semestre.

Chaque parcours, excepté les parcours « Métiers de l'Enseignement », propose un enseignement intitulé « projet professionnel de l'étudiant », suivi dès le semestre 5 et validé au semestre 6.

Chaque parcours (programme et validation) est présenté dans les pages suivantes. La présentation des objectifs de parcours est à consulter dans les pages consacrées au semestre 5.

## Parcours Semestre 6

### Arts du spectacle

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Histoire du cinéma et analyse filmique	18	06		Ecrit 3h	5
UE5	PPE Histoire du théâtre Écritures Ecole du spectateur	12	06 06 12 06	Stage	Oral + Dossier Ecrit 4h Dossier Dossier	2 1 1 1

### Histoire de l'art

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Histoire générale de l'art	12	12		Ecrit 4h	5
UE5	PPE Art de l'exposition Iconographie	12 12	06 12	Stage	Oral + Dossier Oral sur dossier Ecrit 2h	2 2 1

### Métiers de l'Enseignement PE (Professorat des Ecoles)

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Langue française Logique	06 06	06 06		Oral Ecrit 2h	3 2
UE5	FAPE - didactique Enjeux disciplinaires	12	06 06	Stage	Dossier Oral s/ dossier	3 2

### Métiers de l'Enseignement PLC (Musique)

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Analyse des pratiques didactiques	18	6		Ecrit 4h / 2 <sup>e</sup> session écrit 4 h	5
UE5	FAPE		06	stage	Dossier	3
	Pédagogie de la musique	12	06		Dossier	2

### Gestion de l'information et du document

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Informatique documentaire et réseaux	18	6		Ecrit 3h	5
UE5	PPE		06	Stage	Oral + Dossier	1
	Politique documentaire	18	06		Oral	2
	Gestion de l'information	12			Oral	1

### Musiques actuelles et Images sonores

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire T.D.	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Musiques actuelles et Images sonores	18	6		Ecrit 4h / 2 <sup>e</sup> session : écrit 4 h	5
UE5	PPE		06	Stage	Oral + Dossier	1
	Projet musiques actuelles		18		Evaluations en cours et projet final / 2 <sup>e</sup> session : dossier	2
	Projet Images sonores		18		Evaluations en cours et projet final / 2 <sup>e</sup> session : dossier	2

### Métiers de l'image

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Arts et multimedias	12	12		Dossier	5
UE5	PPE Design graphique Réalisation et diffusion photo	06 06	06 18 06	Stage	Dossier Dossier Dossier	2 2 1

### Métiers du secteur culturel

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Conduite et gestion de projets culturels	12	12		Dossier	5
UE5	PPE Art de l'exposition Iconographie	12 12	06 12	Stage	Dossier Oral sur dossier Ecrit 2h	2 2 1

### Sciences religieuses

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire T.D.	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	<b>Philosophie contemporaine I</b>	26			Dossier	5
UE5	<b>PPE – Suivi du stage et stage</b>		06	Stage	Dossier	2
	<b>Christianisme et Sociologie</b> Les liturgies chrétiennes dans l'histoire Ou Christologie	18			Dossier	2
	Introduction à la Sociologie des religions	13			Dossier	1

## **Programme des Parcours**

### **Parcours Arts du Spectacle**

#### **UE4**

##### **Histoire du cinéma et analyse filmique**

Cours : 16h00 – TD : 8h00

Professeur : Denis Mellier

Programme : « Le Western crépusculaire ».

A partir d'un rappel des formes classiques du western hollywoodien, on s'interrogera sur la notion de *western crépusculaire* et, au-delà, des prolongements contemporains des imaginaires et des formes de ce genre.

Filmographie obligatoire :

John Ford, *La Prisonnière du désert* (1956)

<DVD FORD pri>

John Ford, *L'homme qui tua Liberty Valance* (1962)

<DVD FORD hom>

Sam Peckinpah, *La Horde sauvage*, (1969)

<DVD PECKINPAH hor>

Clint Eastwood, *Unforgiven* (1992)

<DVD EASTWOOD imp>

Jim Jarmusch, *Dead Man* (1995)

<DVD JARMUSCH dea>

Bibliographie :

Jean-Louis Leutrat & Suzanne Liandrat-Guiges, *Western(s)*, Klincksieck, 2007.

<791.436 278 LEU>

Jean-Louis Leutrat, *Le Western : quand la légende devient réalité*, « Découverte », Galimard, 1995.

<791.436 278 LEU>

Validation : écrit (Durée : 4h.00)
------------------------------------

#### **UE5**

##### **Approche plurielle du spectacle**

Cours : 12h00 – TD : 6h00

Professeur : à déterminer

Programme : à déterminer

Validation : dissertation (Durée : 4h.00)
---

##### **Écritures : écriture scénario**

TD : 12h00

Professeur : Marie-Paule MORELLINI

Programme : analyse et écriture du scénario cinématographique.

Le scénario est à la fois clé de voûte d'une industrie, objet technique et proposition artistique. De façon provocatrice, nous nierons la différence entre scénario et film terminé : le scénario est le film, comme l'esquisse est (déjà) le tableau. Il doit porter ses enjeux esthétiques, son interprétation, sa mise en scène, son rythme.

Travailler sur le scénario permet toutefois d'interroger, plus qu'à aucun autre stade de la fabrication du cinéma, la notion de récit. Même s'il ne lui est pas propre, le cinéma, quel que soit son genre, peine à s'en dispenser. Le récit est un mode de communication dont la compréhension est globalement universelle : de là sans doute cette fausse impression qu'il nous est tous possible de produire, de façon innée, du récit. A partir d'une histoire, le scénario se construit en obéissant, sinon à des règles, du moins à des nécessités et obligations.

L'approche théorique, basée sur l'analyse de films, doit permettre à l'étudiant de sortir de la passivité du spectateur pour passer à la capacité critique. Des exercices engageront de manière plus pratique sur la voie de l'écriture.

Bibliographie indicative :

Les classiques théoriques :

ARISTOTE, *Poétique*, éd. M. Magnien, Livre de poche

**<185 ARI>**

Nicolas BOILEAU, *L'Art poétique*, éd. S. Menant, GF

**<844.4 BOI>**

Pierre CORNEILLE, *Trois Discours du poème dramatique*, Préface de l'édition de 1660, éd. Louvat-Molozay, M. Escola, GF.

**<842.409 COR>**

Les manuels :

Michel CHION, *Ecrire un scénario*, Cahiers du cinéma, éd. 1997 ; Syd FIELD,

**<791.437 CHI>**

Syd FIELD, *Scénario, Les bases de la narration cinématographique*, Dixit, ESRA.

**<791.437 FIE>**

Les scénaristes au travail :

Luc DARDENNE, *Au dos de nos images (1991-2005)*, Points-Essais, 2008

**<791.430 233 092 DAR>**

Evan HUNTER, *Hitch et moi*, (sur sa collaboration avec Alfred Hitchcock) Ramsay, 2006

**<791.430 233 092 HIT>**

Frederic RAPHAEL, *Eyes Wide Open, A Memoir of Stanley Kubrick*, Ballantine Books, 1999

YOSHIKATA Yoda, *Souvenirs de Mizoguchi*, Petite bibliothèque des Cahiers du cinéma.

**<791.430 233 092 MIZ>**

Validation : dossier.

## **Ecole du spectateur**

TD : 6h00

Professeur : Bernard Jeannot

Programme : initiation à l'activité critique.

Les étudiants seront amenés à assister à trois spectacles de la saison du Nouveau Théâtre d'Angers choisis en concertation entre le service culturel du théâtre, afin de se confronter à la diversité de l'offre spectaculaire actuelle. Au cours de séances de reprise, nous réfléchirons aux choix du texte ou de la thématique, de mise en scène, de direction d'acteur, d'esthétique, d'interprétation, de manière à pouvoir produire une réflexion critique cohérente et organisée.

Bibliographie indicative:

BIET Christian, TRIAU Christophe, *Qu'est-ce que le théâtre ?*, Paris, Gallimard-Folio, 2006.

<792.01 BIE>

NAUGRETTE Florence, *Le Plaisir du spectateur de théâtre*, Paris, Bréal, 2002.

<792 NAU>

Validation : dossier (élaboration d'une critique de l'un des spectacles, avec compte rendu de la séance et retour sur l'expérience).
--

## **Projet professionnel de l'étudiant**

- T.D. : 6h.00

Professeur : Isabelle de Villars

Programme : En L3, dernière étape du PPE en licence axée sur la stratégie post licence. Il s'agit de préciser son projet professionnel, de rechercher des informations sur les masters, de mettre en cohérence ce que « je suis, je sais, je sais faire et ce que je veux faire » et enfin de formuler et argumenter sa stratégie postlicence.

- Stage : du 22 au 4 mars 2017

Le lieu et les contenus du stage doivent être choisis en lien avec la mention ou le parcours suivi (en accord avec le responsable des études).

Attention : il est essentiel de préparer ce projet dès la fin du 1<sup>er</sup> semestre, voire au tout début du second semestre. En effet, le stage doit être fondé sur des objectifs précis et suppose une convention, ce qui implique un délai de trois semaines au moins entre le dépôt du projet et le début du stage.

Validation : oral + dossier (rapport de stage)
--

## Parcours Histoire de l'art

### UE4

#### Histoire générale de l'art

Cours : 12h.00 – T.D. : 12h.00

Professeur : Juliette LAVIE

Programme : L'image au XIXe siècle. De l'unique au multiple

Ce cours sera consacré à l'image née de l'union de l'art et de l'industrie au XIX<sup>e</sup> siècle, c'est à dire de l'image produite grâce à des procédés de reproduction mécanique tels que la lithographie et la photographie. Seront abordés les fonctions documentaires et artistiques de ces images réalisées par les artistes tels que Daumier, Corot, Manet, pour la presse, l'édition d'art, les revues illustrées. Il s'agira également d'étudier les collaborations entre artistes, graveurs, éditeurs-imprimeurs, et la circulation du produit de leurs collaborations à travers les cas du graveur Braquemond, ou du photographe Bingham. Les séances auront pour objectif tout autant de donner à voir les procédés, que de comprendre les raisons qui ont engagé les plus grands artistes du XIX<sup>e</sup> siècle à explorer les ressources de ces médiums originaux et les conséquences de leur engagement sur l'art et le marché de l'art. En abordant l'étude de ces arts du multiple qui modifièrent le rapport des hommes à l'image, ce cours se situera à la croisée de l'histoire de l'art, de la littérature, des techniques, de l'édition et de la presse.

Bibliographie sélective :

BANN Stephen, *Parallel lines : printmakers, painters and photographers in Nineteenth century France*, New Haven, London, Yale University press, 2001.

MELOT Michel, *L'estampe impressionniste*, Paris, Flammarion, 1994.  
<769.903 4 MEL>

*Gérôme & Goupil, art et entreprise*, catalogue d'exposition, Paris, RMN/Bordeaux, Musée Goupil, 2001.

*Gravure ou photographie ? Une curiosité artistique, le cliché-verre*, catalogue d'exposition, Association des conservateurs des musées du Nord-Pas-de-Calais, G. Gradenigo, 2007.  
<769.903 4 GRA>

*Daumier. L'écriture du lithographe*, catalogue d'exposition, Paris, BNF, 2008.  
<769.92 DAU>

Reuves :

*Les Nouvelles de l'estampe, revue française sur l'image imprimée*, revue de la BNF/ et du CNL.

*Etudes photographiques*

En ligne sur [revues.org](https://etudesphotographiques.revues.org) : <https://etudesphotographiques.revues.org>

Validation : dissertation ou commentaire de document (durée : 4h.00)
--



## UE5

### Projet professionnel de l'étudiant

- T.D. : 6h.00

Professeur : Isabelle de Villars

Programme : En L3, dernière étape du PPE en licence axée sur la stratégie post licence. Il s'agit de préciser son projet professionnel, de rechercher des informations sur les masters, de mettre en cohérence ce que « je suis, je sais, je sais faire et ce que je veux faire » et enfin de formuler et argumenter sa stratégie postlicence.

- Stage : du 27 février au 4 mars 2017

Le lieu et les contenus du stage doivent être choisis en lien avec la mention ou le parcours suivi (en accord avec le responsable des études).

Attention : il est essentiel de préparer ce projet dès la fin du 1<sup>er</sup> semestre, voire au tout début du second semestre. En effet, le stage doit être fondé sur des objectifs précis et suppose une convention, ce qui implique un délai de trois semaines au moins entre le dépôt du projet et le début du stage.

Validation : oral + dossier (rapport de stage)
--

### Art de l'exposition

Cours : 12h.00 – T.D. : 12h.00

Professeur : Mickaël DECROSSAS

Programme : Ce cours propose une réflexion sur la pratique et les multiples facettes de l'exposition à travers son histoire, de la Renaissance jusqu'à nos jours. Il s'intéresse plus particulièrement aux mutations matérielles et idéologiques subies aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et aux nouveaux métiers qui ont vu le jour. Le but sera de faire comprendre les différentes étapes scientifiques et techniques de la conception d'une exposition et ses enjeux actuels. Ce cours se construit à travers des visites d'exposition et des rencontres avec des professionnels des musées.

#### Bibliographie sélective :

BARRY Marie-Odile de et TOBELEM Jean-Michel (dir.), *Manuel de Muséographie. Petit guide à l'usage des responsables de musée*, Biarritz, 1998.

<069 MAN>

DAVALLON Jean, *L'Exposition à l'œuvre : stratégies de communication et médiation symbolique*, Paris, L'Harmattan, 2003.

<069 DAV>

GOTTESDIENER Hana, *Évaluer l'exposition : définitions, méthodes et bibliographie commentée d'études d'évaluations*, Paris, 1987.

HASKELL Francis, *Le musée éphémère. Les maîtres anciens et l'essor des expositions*, trad. par Pierre-Emmanuel Dautat, Paris, Gallimard, 2002.

<707.4 HAS>

O'DOHERTY Brian, *White Cube, l'espace de la galerie et son idéologie*, Zurich, JRP/Ringier, 2008.

<708 ODO>

*L'art de l'exposition. Une documentation sur trente expositions exemplaires du XXe siècle*, traduit par Denis Trierweller, Paris, 1998.

**<707.4 ART>**

Validation : oral sur dossier

## **Iconographie**

Cours : 12h.00

Professeur : Maï LE GALLIC

Programme : Iconographie : Le corps

Consacré aux images du corps dans l'art ce cours aura pour objectif d'explicitier la nature polysémique de ce motif pourtant simple et en apparence univoque. En revenant sur ses représentations au cours de l'Histoire de l'art, du corps idéal et athlétique de l'antiquité au corps post-moderne, nous mettrons en évidences les sens multiples qu'il revêt autant que les idéologies dont il est le véhicule (idéal sociétal, modèle humaniste, symbolisme religieux, etc.). Omniprésent au sein de l'art occidental, l'analyse de ce motif iconographique nous permettra ainsi d'aborder quelques une des notions fondamentales de l'Histoire de l'art (le nu, le beau et le laid, le geste, la légitimité de l'œuvre, l'anatomie, etc.)

Bibliographie sélective

DIDI---HUBERMAN, Georges, *L'image ouverte : motifs de l'incarnation dans les arts visuels*, Paris, Gallimard, 2007 (coll. Le temps des images)

<704.942 DID>

BARBILLON, Claire, *Les canons du corps humain au XIXe siècle : l'art et la règle*, Paris, Odile Jacob, 2004

<704.942 09 BAR>

DALMASSO, Véronique, *L'image du corps dans la peinture toscane, v. 1300 --- v. 1450*, Rennes, PUR, 2006

<757.094 5 DAL>

LANEYRIE---DAGEN Nadeije, *L'Invention du corps*, Paris, Flammarion, 1997

<704.942 LAN>

Validation : Ecrit 2h
-----------------------

**Parcours Métiers de l'Enseignement PE**  
**Professorat des Ecoles**  
**En collaboration avec l'IFUCOME**

**UE4**

**Langue française**

Cours : 06h.00 – T.D. : 06h.00

Professeur : Bertrand HAM

Programme : remédiation

Validation : oral

**Logique**

Cours : 06h.00 – T.D. : 06h.00

Professeur : Françoise JORE

Programme : présenté par l'enseignant

Validation : écrit (Durée : 2h.00)

**UE5**

**F.A.P.E. - Didactique**

T.D. : 06h.00

Professeurs : Françoise JORE – Véronique LE BARS

Programme : travail en amont et en aval du stage effectué durant la semaine spécialisée, Stage : du 11 au 15 mars (semaine à laquelle l'étudiant peut ajouter la semaine qui précède, en accord avec le responsable des études).

Validation : dossier – rapport de stage

**Enjeux disciplinaires**

Cours : 12h.00 – T.D. : 06h.00

Professeur : Philippe GOMBERT

Programme : Il s'agit de donner à voir de quelle manière la sociologie propose de se saisir de l'école autrement qu'à travers nos propres yeux en tant que nous l'avons nous-mêmes expérimentés, à titre individuel comme écolier par exemple, ou ceux de l'institution. A cet égard, une histoire des formes scolaires telles que nous les connaissons aujourd'hui n'est pas inutile. Par la suite, l'examen des analyses sociologiques du fonctionnement du système scolaire français distinguera une sociologie des chances scolaires inégales et une sociologie de la socialisation scolaire : si celle-ci n'a pas, pour l'essentiel, invalidé les travaux de la première, elle a surtout permis d'éclairer l'école sous un certain nombre d'aspects demeurés dans l'ombre ; elle a permis que l'école soit véritablement envisagée comme un espace original.

Bibliographie indicative :

Bernard Convert, « Des hiérarchies maintenues. Espace des disciplines, morphologie de l'offre scolaire et choix d'orientation en France, 1987-2001 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°149.

<ARS>

Article en ligne : [http://www.persee.fr/doc/arss\\_0335-5322\\_2003\\_num\\_149\\_1\\_2780](http://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_2003_num_149_1_2780)

François Dubet, *L'école des chances*, Paris, Seuil, 2004.

<379.26 DUB>

Emile Durkheim, *L'évolution pédagogique en France*, Paris, PUF, 1990.

<370.944 DUR>

Bernard Lahire, *Culture écrite et inégalités scolaires*, Lyon, PUL, 1993.

<371.28 LAH>

Eric Maurin, *La nouvelle question scolaire*, Paris, Seuil, 2007.

<379.26 MAU>

Pierre Merle, *La démocratisation de l'enseignement*, Paris, La découverte, 2000.

<379.260 9 MER>

Jean-Manuel de Queiroz, *L'école et ses sociologies*, Paris, Nathan, 2006.

<306.43 QUE>

Jean Pierre Terrail, *De l'inégalité scolaire*, Paris, La dispute, 2002

<379.26 TER>

Validation : oral sur dossier
-------------------------------

**Parcours Enseignement PLC – Musique**  
**Professeur des lycées et collège**  
**En collaboration avec la Faculté d'éducation**

Ce parcours, destiné aux étudiants intéressés par le métier de professeur de musique en collège/lycée, leur propose de travailler les connaissances et compétences propres à ce domaine.

**UE4**

**Analyse des pratiques didactiques**

Cours : 18h.00

Professeur : Philippe BONNETTE

Programme : A partir d'exemples concrets, nous analysons les modalités didactiques mises en œuvre dans différentes disciplines concernées.

Bibliographie :

Articles sur les didactiques disciplinaires.

Validation : Écrit 4 h / 2<sup>e</sup> session : écrit 4h

**UE5**

**Fape**

Coordination Faculté d'éducation

Validation : Coordination Faculté d'éducation

**Pédagogies de la musique**

Cours : 12h.00

Professeur : Christophe DOUCET

Programme : Ce cours s'inscrit dans la continuité du 1<sup>re</sup> semestre et nous étudions à partir de situations concrètes les stratégies pédagogiques mises en œuvre par les professeurs de musique et les professeurs d'éducation musicale.

Dossier (exposé pratique sur « les méthodes actives ») / 2<sup>e</sup> session : Dossier

## Parcours Métiers « Gestion de l'information et du document »

### UE4

#### Informatique documentaire et réseaux

Cours : 18h00 - T.D. : 06h.00

Professeur : Catherine DELMAS

Programme : étude de la place de l'informatique dans les pratiques documentaires (logiciels documentaires ; numérisation des documents); études des réseaux numériques (techniques, réseaux locaux, Intranet, Internet, outils du web 2.0, web sémantique).

#### Bibliographie sélective :

ACCART, Jean-Philippe et RETHY Marie-Pierre. *Le Métier de documentaliste*. 3<sup>ème</sup> éd. Paris : Cercle de la Librairie, 2008.

<023 ACC>

Dossier « Web 2.0 et information-documentation ». *Documentaliste- Sciences de l'information*, février 2009, vol. 46, n°1.

<000 RS 85>

Accès au dossier en ligne : <http://srvext.uco.fr:2063/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2009-1.htm>

LENART, Michèle. *Les logiciels documentaires : description de dix systèmes de gestion du marché*. Paris : ADBS, 2001.

<025.04 LEN>

Validation : écrit (Durée : 3h.00)
------------------------------------

### UE5

#### Management de l'information

#### Politique documentaire

Cours : 18h.00 TD 6h

Professeurs : Isabelle De VILLARS (12h)

Programme : La gestion stratégique d'une structure documentaire : elle pourra être définie par une connaissance des usagers et des politiques d'acquisition et de communication mise en place.

#### Bibliographie sélective :

ACCART, Jean-Philippe et RETHY Marie-Pierre. *Le Métier de documentaliste*. 3<sup>ème</sup> éd. Paris : Cercle de la Librairie, 2008

<023 ACC>

CHARENTREAU, Anne-Marie et GASCUEL, Jacqueline. *Votre bâtiment de A à Z : mémento à l'usage des bibliothécaires*. Paris : Cercle de la Librairie, 2000. 314 p.

<022 CHA>

CHEVALIER, Bernard. *Le documentaliste manager de son équipe*. Paris : ADBS, 2000

<025.1 CHE>

Dossier « Plein feux sur la veille : enjeux, pratiques et scénarios ». *Documentaliste- Sciences de l'information*, novembre 2008, vol. 45, n°4.

<000 RS 85>

Accès à la revue en ligne : <http://srvext.uco.fr:2063/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2008-4.htm>

LE COADIC, Yves. *Le besoin d'information : formulation, négociation, diagnostic*. 2ème éd. Paris : ADBS, 2007. 204 p.  
**<025.01 LEC>**

WESPHALEN, Marie-Hélène. *Communicator : le guide de la communication d'entreprise*. Paris : Dunod, 2004. 446 p.  
**<658.45 WES>**

Validation : oral



## **Gestion de l'information**

Cours : 12h

Professeur : Caroline THIBAULT

Programme : étude des activités coordonnées pour orienter et contrôler un organisme en matière de gestion de l'information et plus particulièrement la veille stratégique, l'intelligence économique et le knowledge management.

### Bibliographie sélective :

MARCON, Christian, MOIUNET, Nicolas. *Intelligence économique*. 2e éd. Paris : Dunod, 2011. 124 p.  
<658.47 MAR>

MOINET, Nicolas. *Petite histoire de l'intelligence économique : une innovation à la française*. Paris : l'Harmattan, 2010. 126 p. (Intelligence économique).  
<658.47 MOI>

PRAIX, Jean-Yves. *Le manuel du knowledge management*. 3e édition. Paris : Dunod, 2012. 514 p.  
<658.403 8 PRA>

Validation : oral
-------------------

## **Projet professionnel de l'étudiant**

- T.D. : 6h.00

Professeur : Isabelle de Villars

Programme : En L3, dernière étape du PPE en licence axée sur la stratégie post licence. Il s'agit de préciser son projet professionnel, de rechercher des informations sur les masters, de mettre en cohérence ce que « je suis, je sais, je sais faire et ce que je veux faire » et enfin de formuler et argumenter sa stratégie postlicence.

- Stage : du 22 au 27 février 2016

Le lieu et les contenus du stage doivent être choisis en lien avec la mention ou le parcours suivi (en accord avec le *responsable des études*).

Attention : il est essentiel de préparer ce projet dès la fin du 1<sup>er</sup> semestre, voire au tout début du second semestre. En effet, le stage doit être fondé sur des objectifs précis et suppose une convention, ce qui implique un délai de trois semaines au moins entre le dépôt du projet et le début du stage.

Validation : oral + dossier (rapport de stage)
--

## Parcours Musiques actuelles et Images sonores

Ce parcours est destiné à développer les compétences des étudiants autour des musiques actuelles (musiques amplifiées sur scène) et de l'illustration sonore sous toutes ses formes (bande son d'un film, documentaire, livre, bruitages, musique d'ambiance, etc.). Il est donc constitué de deux orientations suivies conjointement – mais qui peuvent donner naissance, si certains étudiants le souhaitent, à des projets communs.

La branche « Musiques actuelles » mettra à profit le partenariat de la licence Musique de l'UCO avec le Chabada, SMAC de la ville d'Angers ; celle d'« Images sonores » profitera du matériel professionnel proposé par l'UCO. Un étudiant pourra, soit mener de front deux projets issus de chaque orientation (un en « Musiques actuelles », un en « Images sonores »), soit un projet plus important mêlant les deux (ex. : l'illustration sonore d'un court métrage interprétée en direct), particulièrement au second semestre.

Avec une certaine synergie, un cours plus théorique fournira aux étudiants les concepts nécessaires à la définition de leurs projets et à une pratique à un niveau universitaire des deux branches précitées.

Ce parcours bénéficie en outre d'un partenariat privilégié avec les éditions Sans-Détour, l'un des trois grands éditeurs français de jeu de rôle sur table, afin de proposer des musiques illustratives de scènes issus de scénarios de jeu de rôle.

### UE4

#### Musiques actuelles et images sonores

Cours : 18h.00 ; T.D. : 06h.00

Professeurs : Nicolas MUNCK (12 h CM) et Florent CARON (6 h CM et 6 h TD)

Programme : Ce cours est destiné à étudier les pratiques musicales liées aux paysages sonores et, plus spécifiquement, aux images sonores, en lien avec les travaux pratiques que les étudiants réalisent à partir de supports vidéos. Lors des cours, nous abordons la définition et l'histoire des paysages sonores et de l'image sonore, ainsi que les modalités d'analyses des sons attachés à la représentation de certains lieux ou à l'illustration de certaines images. Les étudiants participent à l'analyse de textes parus sur ces questions et à l'analyse auditive de lieux urbains.

#### Bibliographie :

Balaÿ, Olivier, « Les chorégraphie de l'urbanité sonore »

Murray-Schafer, Raymond, *Le paysage sonore, Le monde comme musique*, Wildproject-Domaine sauvage, 2010  
<620.2 SCH>

Nadrigny, Pauline, « Paysage sonore et pratique de *field recording*, le rapport de la création électroacoustique à l'environnement naturel »

Savouret, Alain, *Introduction à un solfège de l'audible*, Lyon, Symétrie, 2011.  
<781.36 SAV>

Sparti, Davide « Dans le signe du son. Bruit, voix, corps et improvisation »

Validation : écrit (Durée : 4h.00). 2 <sup>e</sup> session écrit (Durée : 4h.00)
--

## UE5

### **Projet Musiques actuelles**

T.D. : 18h.00

Professeur : coordination Chabada

Programme : Mise au point d'un programme de Musiques actuelles

Validation : évaluations en cours et projet final. 2<sup>e</sup> session : dossier.

### **Projet Images sonores**

T.D. : 18h.00

Professeur : Mathieu VILBERT

Programme : Finalisation du Projet Images sonores

Validation : évaluations en cours et projet final. 2<sup>e</sup> session : dossier.

### **Projet professionnel de l'étudiant**

- T.D. : 6h.00

Professeur : Isabelle de Villars

Programme : En L3, dernière étape du PPE en licence axée sur la stratégie post licence. Il s'agit de préciser son projet professionnel, de rechercher des informations sur les masters, de mettre en cohérence ce que « je suis, je sais, je sais faire et ce que je veux faire » et enfin de formuler et argumenter sa stratégie postlicence.

- Stage : du 27 février au 4 mars 2017

Le lieu et les contenus du stage doivent être choisis en lien avec la mention ou le parcours suivi (en accord avec le responsable des études).

Attention : il est essentiel de préparer ce projet dès la fin du 1<sup>er</sup> semestre, voire au tout début du second semestre. En effet, le stage doit être fondé sur des objectifs précis et suppose une convention, ce qui implique un délai de trois semaines au moins entre le dépôt du projet et le début du stage.

Validation : oral + dossier (rapport de stage)

## Parcours Métiers de l'image

### UE4

#### Arts et multimédias

Cours : 08.00. T.D. : 04h.00

Professeur : Marie MORELLINI

Cécile GUILLARD

Cours : 02h00 T.D. : 04h00

Programme : réalisation du projet vidéo de fin d'études (exposition publique).

Avertissement : Travail personnel au CAV important ! Le travail sera évalué selon des critères incluant la qualité technique et artistique de la réalisation, ainsi que l'investissement et la prise en compte de la monstration au public.

Validation : dossier

### UE5

#### Projet professionnel de l'étudiant

- T.D. : 6h.00

Professeur : Isabelle de Villars

Programme : En L3, dernière étape du PPE en licence axée sur la stratégie post licence. Il s'agit de préciser son projet professionnel, de rechercher des informations sur les masters, de mettre en cohérence ce que « je suis, je sais, je sais faire et ce que je veux faire » et enfin de formuler et argumenter sa stratégie post licence.

- Stage : du 27 février au 4 mars 2017

Le lieu et les contenus du stage doivent être choisis en lien avec la mention ou le parcours suivi (en accord avec le responsable des études).

Attention : il est essentiel de préparer ce projet dès la fin du 1<sup>er</sup> semestre, voire au tout début du second semestre. En effet, le stage doit être fondé sur des objectifs précis et suppose une convention, ce qui implique un délai de trois semaines au moins entre le dépôt du projet et le début du stage.

Validation : oral + dossier (rapport de stage)

## **Design graphique 6**

Cours : 06h.00. T.D. : 12h.00

Professeur : Sonia GEYMAYEL

Programme : Approche du cinéma d'animation. Expérimentations techniques originales mises en résonance avec des références variées et pertinentes.

Validation : dossier.

## **Réalisation et diffusion photo**

Cours : 06h00 T.D. : 12h00

Professeur : Jean-François ORILLON

Programme : Le cabinet de curiosité au travers de "Collisions créatives".

Recherches et créations artistiques autour de l'idée de collision du profane et du sacré, de l'artistique et du domestique. Création au moyen de l'installation faisant dialoguer une image projetée, un support de projection et un son.

Validation : dossier.

## Parcours Métiers du Secteur culturel

### UE4

#### Conduite et gestion de projets culturels

Cours : 12h.00 ; T.D. : 12h.00

Professeur : Marie-Charlie PIGNON

Programme : Montage et suivi d'un projet de spectacle vivant

L'acte de création seul ne suffit pas à permettre la rencontre entre une œuvre et un public. Travailler auprès d'un artiste dans la réalisation de ses idées requiert autant de méthodologie que de discernement. Il s'agira dans ce cours d'avoir une vue d'ensemble sur les différentes étapes d'un montage de projet artistique. Les premières notions pour : Participer à la formulation, comprendre les enjeux artistiques, concevoir un dossier, monter une production, élaborer un budget, planifier le travail, diffuser un spectacle, accompagner une équipe en création...

Bibliographie :

PLUCHART Jean---Jacques, *L'ingénierie de projet créatrice de valeur*, Paris, Ed. de l'organisation, 2001.

<658.404 PLU>

RASSE Paul, *Conception, management et communication d'un projet culturel*, Voiron, Territorial Ed., 2012 (1ère éd. 2006).

<353.721 4 RAS>

Validation : dossier
----------------------

### UE5

#### Projet professionnel de l'étudiant

- T.D. : 6h.00

Professeur : Isabelle de Villars

Programme : En L3, dernière étape du PPE en licence axée sur la stratégie post licence. Il s'agit de préciser son projet professionnel, de rechercher des informations sur les masters, de mettre en cohérence ce que « je suis, je sais, je sais faire et ce que je veux faire » et enfin de formuler et argumenter sa stratégie post licence.

- Stage : du 27 février au 4 mars 2017

Le lieu et les contenus du stage doivent être choisis en lien avec la mention ou le parcours suivi (en accord avec le responsable des études).

Attention : il est essentiel de préparer ce projet dès la fin du 1<sup>er</sup> semestre, voire au tout début du second semestre. En effet, le stage doit être fondé sur des objectifs précis et suppose une convention, ce qui implique un délai de trois semaines au moins entre le dépôt du projet et le début du stage.

Validation : oral + dossier (rapport de stage)
--

## **Art de l'exposition**

Cours : 12h.00 – T.D. : 12h.00

Professeur : Mickaël DECROSSAS

Programme : Ce cours propose une réflexion sur la pratique et les multiples facettes de l'exposition à travers son histoire, de la Renaissance jusqu'à nos jours. Il s'intéresse plus particulièrement aux mutations matérielles et idéologiques subies aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et aux nouveaux métiers qui ont vu le jour. Le but sera de faire comprendre les différentes étapes scientifiques et techniques de la conception d'une exposition et ses enjeux actuels. Ce cours se construit à travers des visites d'exposition et des rencontres avec des professionnels des musées.

Bibliographie :

BARRY Marie-Odile de et TOBELEM Jean-Michel (dir.), *Manuel de Muséographie. Petit guide à l'usage des responsables de musée*, Biarritz, 1998.

**<069 MAN>**

DAVALLON Jean, *L'Exposition à l'œuvre : stratégies de communication et médiation symbolique*, Paris, L'Harmattan, 2003.

**<069 DAV>**

GOTTESDIENER Hana, *Évaluer l'exposition : définitions, méthodes et bibliographie commentée d'études d'évaluations*, Paris, 1987.

HASKELL Francis, *Le musée éphémère. Les maîtres anciens et l'essor des expositions*, trad. par Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, Gallimard, 2002.

**<707.4 HAS>**

O'DOHERTY Brian, *White Cube, l'espace de la galerie et son idéologie*, Zurich, JRP/Ringier, 2008.

**<708 ODO>**

*L'art de l'exposition. Une documentation sur trente expositions exemplaires du XXe siècle*, traduit par Denis Trierweller, Paris, 1998.

**<707.4 ART>**

Validation : oral sur dossier

## **Iconographie**

Cours : 12h.00

Professeur : Maï LE GALLIC

Programme : Iconographie : Le corps

Consacré aux images du corps dans l'art ce cours aura pour objectif d'explicitier la nature polysémique de ce motif pourtant simple et en apparence univoque. En revenant sur ses représentations au cours de l'Histoire de l'art, du corps idéal et athlétique de l'antiquité au corps post-moderne, nous mettrons en évidences les sens multiples qu'il revêt autant que les idéologies dont il est le véhicule (idéal sociétal, modèle humaniste, symbolisme religieux, etc.). Omniprésent au sein de l'art occidental, l'analyse de ce motif iconographique nous permettra ainsi d'aborder quelques une des notions fondamentales de l'Histoire de l'art (le nu, le beau et le laid, le geste, la légitimité de l'œuvre, l'anatomie, etc.)

Bibliographie sélective

DIDI-HUBERMAN, Georges, *L'image ouverte : motifs de l'incarnation dans les arts visuels*, Paris, Gallimard, 2007 (coll. Le temps des images)

<704.942 DID>

BARBILLON, Claire, *Les canons du corps humain au XIXe siècle : l'art et la règle*, Paris, Odile Jacob, 2004

<704.942 09 BAR>

DALMASSO, Véronique, *L'image du corps dans la peinture toscane, v. 1300 --- v. 1450*, Rennes, PUR, 2006

<757.094 5 DAL>

LANEYRIE-DAGEN Nadeije, *L'Invention du corps*, Paris, Flammarion, 1997

<704.942 LAN>

Validation : Ecrit 2h
-----------------------



## Parcours Sciences religieuses

### UE4

#### **Philosophie contemporaine I**

Cours : 26h.00 – le vendredi 9h00-11h10 (Faculté de Théologie)

Professeur : Fred POCHE

Programme : Figures de l'individu contemporain. De la difficulté d'être soi

Depuis l'aube de la modernité, la question de l'individu intrigue la philosophie. Mais elle prend une dimension plus forte, encore, au 20e siècle, ainsi qu'en ce début de 21e s. En effet, dans un contexte de mutations sociétales et de bouleversements divers, la question du « devenir soi » devient problématique : individualisme, fragilité, dépression, solitude, etc. En repartant de différentes figures de la philosophie contemporaine, on s'efforcera, alors, de penser ce que signifie être soi-même.

Validation : selon les modalités du contrôle continu organisé par la Faculté de Théologie.
---

### UE5

#### **1 - Les liturgies chrétiennes dans l'histoire**

Cours : 18h.00 – le mercredi 14h45-18h00 (du 18 janvier au 1<sup>er</sup> mars) (Faculté de Théologie)

Professeur : Frédérique POULET

Programme : Après une initiation aux méthodes de recherche en liturgie, le cours proposera une étude des différentes sources liturgiques des premiers siècles. À partir de différents documents (textes patristiques, constitutions, sacramentaires), on traitera de la distinction des familles liturgiques (orientales et occidentales) et de leur évolution jusqu'au Moyen Âge avec les grandes réformes. Le cours comprendra aussi la présentation de différents rites liturgiques (orientaux notamment) et une étude de leur théologie.

Validation : selon les modalités du contrôle continu organisé par la Faculté de Théologie.
---

**Ou**

### **Christologie**

Cours : 18h.00 – le mercredi 10h15-12h10 (Faculté de Théologie)

Professeur : Jean-Yves BAZIOU

Programme : La foi chrétienne parle de Jésus Christ. Le cours cherchera à expliciter le rapport entre ces deux termes. D'une part, on enquêtera sur la personne de Jésus, sur le style d'humanité et la figure de Dieu qu'elle esquisse, sur l'événement pascal. D'autre part, on verra l'émergence, l'évolution et la diversité des discours christologiques dans les premiers siècles de l'Église. Nous nous interrogerons enfin sur la nature du témoignage chrétien et sa signification contemporaine.

Validation : selon les modalités du contrôle continu organisé par la Faculté de Théologie.
--

**Et**

### **2 - Introduction à la Sociologie des religions**

Cours : 13h.00 – mercredi 14h45-18h00 (du 7 au 28 mars) (Faculté de Théologie)

Professeur : Alfonsina BELLIO

Programme : Après une présentation de la démarche sociologique appliquée à la religion, nous nous questionnerons sur ce qu'est le religieux actuellement. Sommes-nous dans des sociétés sécularisées où la religion ne serait présente que dans la sphère privée ? Ou bien « le retour du religieux » recouvre-t-il une réalité existante ? Cette tension constituera le fil directeur des cours qui aborderont aussi bien les religions traditionnelles que les nouvelles expressions du religieux.

### **Projet professionnel de l'étudiant**

- T.D. : 6h.00

Professeur : Isabelle de Villars

Programme : En L3, dernière étape du PPE en licence axée sur la stratégie post licence. Il s'agit de préciser son projet professionnel, de rechercher des informations sur les masters, de mettre en cohérence ce que « je suis, je sais, je sais faire et ce que je veux faire » et enfin de formuler et argumenter sa stratégie post licence.

- Stage : du 27 février au 4 mars 2017

Le lieu et les contenus du stage doivent être choisis en lien avec la mention ou le parcours suivi (en accord avec le *responsable des études*).

Attention : il est essentiel de préparer ce projet dès la fin du 1<sup>er</sup> semestre, voire au tout début du second semestre. En effet, le stage doit être fondé sur des objectifs précis et suppose une convention, ce qui implique un délai de trois semaines au moins entre le dépôt du projet et le début du stage.

Validation : oral + dossier (rapport de stage)
--

## **Contacts**

**Responsable de formation et diplôme : [denis.huneau@uco.fr](mailto:denis.huneau@uco.fr)  
Bureau : R420 (bâtiment Rabelais)  
Permanence : voir affichage sur la porte**

**Accueil de la Faculté des Humanités : bâtiment Bazin, 5<sup>e</sup> étage  
Horaires d'ouverture : voir affichage sur les bureaux concernés**